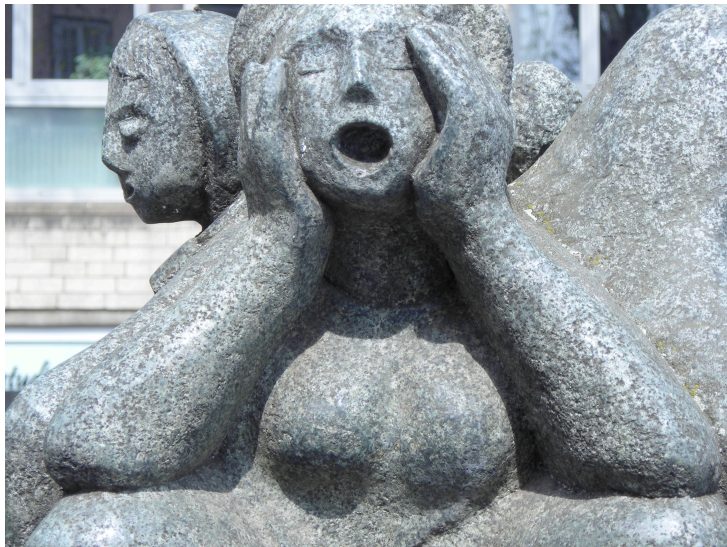


Audrey BAYLAC

M2 Recherche en Sciences du Langage
Université de Provence
29, avenue Robert-Schuman
13621 Aix-en-Provence cedex1

LA VITALITE DES LANGUES: RECONSIDERATION DU PATRIMOINE LINGUISTIQUE EN AFRIQUE



Sous la direction de : Sylvie VOISIN
Médéric GASQUET-CYRUS

“I ka’olelo no ke ola ; i kaolelo no ka make”

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I. LE PATRIMOINE LINGUISTIQUE MONDIAL	9
1.1 <u>Le paysage linguistique au début du XXème siècle</u>	9
1.1.1 Recenser les langues	10
1.1.2 L'étude de la vitalité des langues	15
1.2 <u>L'impact de la mondialisation sur les langues du monde</u>	19
1.2.1 L'état linguistique du monde à l'heure de la mondialisation	19
1.2.2 La sauvegarde des langues et le développement durable	26
1.2.3 Quelques hypothèses sur l'évolution de cette situation	29
1.3. <u>Quelles sont les actions menées pour sauvegarder les langues ?</u>	33
1.3.1 Quelques organismes œuvrant pour cette cause	33
1.3.2 Quelques moyens mis en œuvre à cet effet	36
1.3.3 La linguistique de terrain	38
II. LE PATRIMOINE LINGUISTIQUE EN AFRIQUE	40
2.1 <u>Les langues africaines dans le monde</u>	40

2.2 <u>L'Afrique et le plurilinguisme</u>	41
2.3 <u>Les cultures à traditions orales</u>	44
2.4 <u>Langues et développement durable en Afrique</u>	45
2.5 <u>Les nouvelles technologies au service du patrimoine linguistique</u>	46
2.5.1 L'avenir des langues africaines face aux nouvelles technologies	46
2.5.2 Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	48
2.5.3 Place aux langues minoritaires sur Internet : le cas des langues africaines	49
2.6 <u>Quelques généralités typologiques et génétiques des langues africaines</u>	52
2.7 <u>Localisation des « zones d'urgence »</u>	60
2.8 <u>Histoire, langues et cultures : présentation générale des langues amérindiennes</u>	62
CONCLUSION	67
BIBLIOGRAPHIE	70
ANNEXE	75

INTRODUCTION

Depuis plus d'une dizaine d'années, on voit apparaître de nombreuses publications autour de la problématique des langues en danger, et les réflexions sur ce thème se développent de plus en plus. Les plupart des pronostics annoncent que la disparition d'une majorité des langues du monde est une des éventuelles échéances en ce qui concerne la probabilité du devenir du patrimoine linguistique mondial d'ici une cinquantaine d'années. D'après des études sur la vitalité des langues, 50% des 6700 langues¹ du monde sont sérieusement en danger et sont susceptibles de disparaître d'ici une à quatre générations : la question est de savoir comment les linguistes peuvent faire pour préparer et prévenir une disparition aussi importante des langues du monde. De nombreuses communautés linguistiques prennent conscience de ce phénomène à travers le monde, et plusieurs groupes de linguistes travaillent autour de cette problématique.

Même si certaines communautés de locuteurs avaient déjà lancé des cris d'alerte sur l'état de vitalité de leur langue, ce n'est réellement qu'à partir des années 90 que les linguistes se manifestent pour soumettre leurs opinions à ce sujet. En 1992, M. Krauss marque son inquiétude sur le devenir des langues lors du Congrès international de Linguistique au Québec : ses analyses se montrent très pessimistes et il encourage la communauté scientifique à s'interroger de plus près sur ce problème. Quelques années plus tard vont naître des fondations et des organismes qui auront pour objectif de préserver et de valoriser les langues du monde. Puis, l'Assemblée générale des Nations Unies proclamera 2008 l'Année Internationale des Langues dont la coordination sera confiée à l'UNESCO. L'agence a ainsi mis en œuvre un programme pour la préservation et la valorisation du patrimoine linguistique, constatant l'importance du respect de la diversité des cultures pour l'enrichissement de l'humanité. La disparition des langues doit être sérieusement considérée car les langues du monde constituent une part importante du patrimoine immatériel de l'humanité. Les langues ne sont pas seulement des outils propices à la communication entre les individus, elles reflètent aussi une perception et une représentation du monde, une identité culturelle. Il y a donc une valeur symbolique lorsque l'on maintient ou préserve une langue : il s'agit d'un trésor national pour les communautés dont la langue a été préservée. Les experts doivent revoir leurs priorités sur la question, tout en sachant que l'extinction des langues est à un niveau très élevé et que le pourcentage des langues pouvant survivre est très faible. Si les politiques linguistiques ne peuvent pas toujours sauvegarder les langues,

¹ Données établies par l'UNESCO.

ce travail essayera d'exposer les grandes lignes des possibilités d'un plan de sauvegarde de ces richesses par le biais des équipes scientifiques, et des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux.

La problématique des langues en danger est actuellement un phénomène qui suscite plus d'attentions et d'études à de nombreux niveaux de recherche : linguistique, anthropologique, politique et environnemental par exemple. Mais nous verrons qu'il s'agit d'un phénomène complexe, demandant une certaine réflexion pour la mise en place de projets allant dans le sens d'une protection du patrimoine linguistique mondial. En présentant le rôle et les objectifs des principaux acteurs, nous examinerons de plus près en quoi consistent leurs travaux, et les solutions qui seront envisagés pour assurer une protection de ce patrimoine immatériel, car les langues sont en majorité issues de la tradition orale. De plus, ce phénomène ne semblant pas homogène, les experts devront tenter de définir des priorités, et nous présenterons les divers programmes d'intervention mis en place dans ce domaine. Cette problématique de disparition des langues renvoie les experts à d'autres problématiques que nous chercherons à cerner. On ne peut effectivement pas aller à l'encontre des communautés linguistiques : si celles-ci décident d'abandonner leur langue maternelle, les experts ne pourront en aucun cas les obliger à continuer de parler leur langue. Le rôle et la participation des locuteurs sont essentiels dans un travail de préservation des langues.

Pour certains (LJ Calvet, 2002), il n'est pas nécessaire de proclamer une urgence dans ce domaine, et il n'est donc pas fondamental de mettre en œuvre une politique allant dans le sens de la sauvegarde des richesses linguistiques, car la « mort » des langues serait un phénomène naturel. C'est pour eux une réalité historique. Cependant, des études dirigées par des linguistes (Hale, Krauss, Watahomigie & al, 1992) ont démontré que le contexte politique et économique de la planète a des répercussions importantes sur l'état des langues : celui-ci accroît et accélère la perte du patrimoine linguistique. Il ne s'agit plus d'un simple processus naturel de disparition des langues. D'une part, ce travail proposera de donner un aperçu global sur l'état des langues du monde : notre objectif est d'énoncer les informations générales qui permettront de contextualiser ce phénomène. D'autre part, nous aurons comme objectif principal de cerner la situation des langues en Afrique. Durant des travaux antérieurs (article de Master 1), nous nous sommes proposé d'étudier les liens entre les langues et la mondialisation. Ce travail nous a poussés à nous interroger sur la documentation et la préservation des langues du monde. Ce travail de mémoire en deuxième année de Master représente pour nous une possibilité d'approfondir les connaissances dans ce domaine. Pour ce type d'étude, il est conseillé d'effectuer un travail de terrain, mais par manque de temps, je n'ai pas pu m'y consacrer. De plus, il me semblait

primordial d'avoir plus d'informations théoriques sur cette problématique afin de mieux appréhender les différents points de vue. Une partie des sources bibliographiques sur lesquelles j'ai travaillé m'ont été transmises par mes directeurs de recherche de Master 1 et Master 2. J'ai pu également trouver d'autres sources par la recherche en ligne ou par la lecture des bibliographies par exemple. L'ensemble du travail d'observation qui va suivre se base sur une collecte de données bibliographiques grâce auxquelles nous tenterons de confronter les diagnostics sur le devenir des langues. A titre personnel, nous pensons que la mondialisation représente une possibilité d'interaction entre les différentes cultures de la planète, mais que ces cultures ne doivent pas se fondre en une culture universelle uniforme: il faudrait préserver les identités et les spécificités culturelles, les langues de chaque communauté et trouver des solutions en faveur du multilinguisme.

Nous tenterons de démontrer à partir des données collectées, que le phénomène d'extinction des langues initié depuis de nombreuses années semble être en continuelle progression. Nous verrons aussi que les experts ont proposé d'établir des zones d'urgence en ce qui concerne la sauvegarde et la documentation des langues. Nous essaierons d'analyser les facteurs qui ont permis de définir ces zones prioritaires en s'appuyant sur l'exemple d'une région d'Amérique du Sud considérée comme un « hot spot² ». Suite à ces observations, nous demanderons si la liste des zones prioritaires devrait être éventuellement actualisée, tout en questionnant (et critiquant, le cas échéant) les priorités des experts, qui risquent d'omettre certaines familles, voire certaines souches de langues. Nous tenterons avant tout de mettre en relief dans ce travail, le patrimoine linguistique en Afrique : celui-ci est-il justement considéré par les experts et les politiques ?

Nous postulons qu'il est primordial d'avoir une vision globale de la situation du patrimoine linguistique mondial, avant de nous avancer plus précisément dans l'observation des langues en Afrique. Dans une première partie, nous étudierons donc un ensemble de données en rapport avec le patrimoine linguistique mondial. Nous mettrons en avant dans cette partie les points indispensables qui vont nous permettre de cerner la complexité de la problématique des langues en danger. Ces points nous permettront alors de cerner les difficultés générales à pouvoir établir un inventaire exact des effectifs des langues du monde et les désaccords qui existent sur la distinction entre les notions de *langue* et de *dialecte*. Pour comprendre comment les langues se répartissent dans le monde nous examinerons et nous commenterons aussi une série de cartes et de documents « clefs » pour la suite de ce travail. Si le nombre de locuteurs d'une langue donnée s'avère insuffisamment pertinent pour

² Zone d'urgence.

évaluer le niveau de vitalité d'une langue, il nous faudra alors définir à partir de quelles mesures une langue se définit comme « en danger ». Le discours sur les langues en danger nous renvoie souvent au contexte politique et économique de la planète, et celui-ci semble avoir un impact déterminant sur le devenir des langues. Les linguistes pourront-ils cependant établir des hypothèses sur l'évolution linguistique, ou pourront-ils toutefois trouver des possibilités pour réagir et anticiper les événements dont les prémisses sont en cours ? Même si le monolinguisme est perçu comme un facteur de développement économique, les experts se réunissent et organisent des projets pour préserver les langues, dans le but d'aller à l'encontre du monoculturalisme. Les organisations gouvernementales et non-gouvernementales tentent d'instaurer des plans d'actions, alors qu'en en parallèle, le travail de terrain se perfectionne pour contribuer aux plans de sauvegarde.

Suite à l'examen global des langues du monde, nous focaliserons dans une deuxième partie notre travail sur l'observation des langues en Afrique. Sont-elles touchées par le phénomène de disparition des langues ? Avec une forte diversité linguistique, l'Afrique est un continent où le plurilinguisme est une donnée du quotidien. Toutefois le plurilinguisme semble diminuer car les petites langues sont abandonnées au détriment de langues dominantes. La majorité des langues en Afrique sont issues de tradition orale, et nous verrons en quoi cette ressource est très intéressante à exploiter et à considérer. Face à notre monde moderne, de nombreuses langues disparaissent, nous nous demanderons si celles-ci ne peuvent pas contribuer à favoriser le développement durable. Comment la promotion des langues pourrait-elle être un facteur de développement ? Nous aborderons le thème des nouvelles technologies afin de comprendre quel peut être leur rôle dans les projets de préservation des langues. L'ère du numérique pourrait effectivement contribuer à la sauvegarde des langues. Nous montrerons qu'Internet, en tant que nouvel espace de communication, pourrait alors permettre à chacune des langues de trouver sa place et de se donner une opportunité pour continuer à exister. Comprendre dans quel contexte les langues évoluent est certes très important. Mais un tout autre domaine peut nous permettre d'argumenter en faveur de la préservation du patrimoine linguistique, notamment dans le cas des langues africaines : la typologie et la génétique des langues sont, semble-t-il des domaines incontournables dans la problématique des langues en danger. Nous observerons donc les particularités typologiques et génétiques des langues africaines, en soulignant les points qui nous permettront de nous demander si certaines de ces langues doivent être reconsidérées.

I. LE PATRIMOINE LINGUISTIQUE MONDIAL

1.1. Le paysage linguistique au début du XXIème siècle

L'UNESCO estime que 50% des langues actuelles cesseront d'exister au cours de ce siècle, car le processus d'extinction des langues va atteindre un rythme sans précédent. Les linguistes travaillant pour l'UNESCO annoncent même que 90% des langues du monde pourraient être supplantées par des langues dominantes d'ici la fin du siècle. Mais les experts ne sont pas tous d'accord sur ces estimations. De plus, ces extinctions ne se remarqueront certainement pas, car la disparition d'une langue ne constitue jamais un évènement spectaculaire. On peut parler d'un véritable « cataclysme » qui se produira dans l'indifférence générale. D'après certains linguistes spécialistes dans ce domaine, on estime qu'une langue ne peut survivre qu'à la condition de compter au moins 100.000 locuteurs³. Or, sur les 6700 langues actuelles, la moitié compte moins de 10.000 locuteurs et un quart moins de 1000⁴. Les causes de la disparition des langues sont multiples et complexes. Une des difficultés majeure concernant la problématique des langues en danger, pour les linguistes qui travaillent dans ce domaine, est celle du recensement des langues : il est difficile de déterminer avec précision le nombre exact de langues dans le monde, et par conséquent d'évaluer la perte du patrimoine linguistique. Il est important d'avoir une vision globale de la répartition des langues. D'un point de vue typologique, cela permettra d'appréhender au mieux les zones où les langues disparaissent le plus. Ce point de vue permettra donc de localiser des zones prioritaires pour des plans d'actions de sauvegarde et de protection des langues, car ce sont des zones de grande diversité linguistique. En explorant la vitalité des langues, nous pourrions cerner les facteurs qui permettent de déterminer le degré de danger encouru des langues et ainsi démontrer le caractère essentiel de la collaboration entre les organismes, les linguistes et les communautés touchées par ce phénomène.

³ Le Courrier de l'Unesco, <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001194/119473F.pdf>, Avril 2000, p.20.
Données établies par l'Unesco, http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=7841&URL_DO=DOTOPIC&URL_SECTION=201.html, 2003.

⁴ Données établies par l'Unesco, http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=7841&URL_DO=DOTOPIC&URL_SECTION=201.html, 2003.

1.1.1 Difficultés à recenser les langues

Le problème du recensement des langues est un point nécessaire à aborder afin de cerner par la suite certaines difficultés que peuvent rencontrer les linguistes dans le lancement de programmes de sauvegarde et de protection du patrimoine linguistique mondial. Il est cependant difficile de dire avec précision le nombre de langues qu'il existe dans le monde et ce pour diverses raisons. Il est important de souligner, dans le travail présent, le fait que toutes les données statistiques concernant cette question sont nécessairement approximatives. Les difficultés que l'on rencontre pour recenser le nombre exact de langues dans le monde sont liées à la fois à des problèmes d'ordre terminologique, méthodologique, politique, idéologique, et parfois économique.

Nous observerons dans cette partie que les problèmes d'ordre terminologique, car ce sont les plus complexes, et qu'un consensus sur les notions est indispensables à l'articulation de tout ce qui va suivre dans cette recherche. Ces notions nous semblent importantes pour avancer vers les éléments qui vont nous permettre de répondre à la problématique, et à mieux comprendre les informations que nous définirons par la suite. Elles concernent en premier lieu la distinction *langues parlées vs langues écrites*. Très peu de langues sont écrites dans le monde, de fait, on en dénombre tout au plus 200 sur plus de 6800 langues existantes. Or, il est moins aisé de recenser des langues parlées que des langues écrites.

Les langues uniquement parlées se diversifient beaucoup plus que les langues écrites. Les langues orales n'obéissent pas à une norme de standardisation qui tend à en figer le contenu. Sans cette norme instituée par l'écriture, les langues orales connaissent une plus grande variation. Dès lors, les langues orales sont plus difficiles à distinguer, en tant que dialectes ou langues. Ainsi le recensement des langues pourra rencontrer certaines des divergences.

La difficulté la plus considérable provient justement du sens que l'on donne au mot *langue* par rapport au mot *dialecte*. D'un point de vue strictement linguistique, les dialectes sont des langues parce qu'ils constituent des codes servant à la communication. A partir du moment où l'on établit une distinction entre ces deux termes, on définit les dialectes comme étant les formes locales d'une langue, assez particularisées pour être identifiées de façon spécifique, mais dont l'intercompréhension est plus ou moins aisée entre les personnes qui parlent une variété de la même langue. La ligne de démarcation entre dialecte et langue est bien imprécise en raison de diverses interprétations possibles. Le critère de l'intercompréhension demeure dans la pratique très difficilement applicable. C'est pourquoi d'autres critères sont pris en considération pour distinguer une langue d'un dialecte : ces

critères relèvent de considérations historiques, socio-économiques, politiques et démographiques. Ainsi, il arrive qu'un Etat considère un parler A comme une langue alors que l'état voisin le tiendra pour un dialecte. On imagine donc combien il n'est pas évident dans ces conditions de dénombrer très précisément les langues. Le site Ethnologue⁵ établit à 41000 le nombre de langues et dialectes à travers le monde. L'UNESCO estimera qu'il y a 6700 langues sur la planète. Mais il ne s'agit là que de données approximatives qui varient d'une référence à l'autre.

Il faut aussi compter sur les interventions politiques dans le recensement des langues. Certains pays aux prises avec plusieurs langues en situation conflictuelles n'ont aucun intérêt à faire de tels recensements, de peur de soulever des controverses et d'attiser des querelles séculaires entre communautés linguistiques : un recensement qui révélerait un taux d'assimilation pour l'un ou l'autre groupe pourrait produire des effets politiques désastreux pour le gouvernement. Il faut donc comprendre que la publication d'un recensement linguistique peut devenir explosive selon les pays. De plus, de nombreux pays ont tout intérêt à minimiser l'importance statistique de leurs minorités linguistiques au profit de la langue majoritaire.

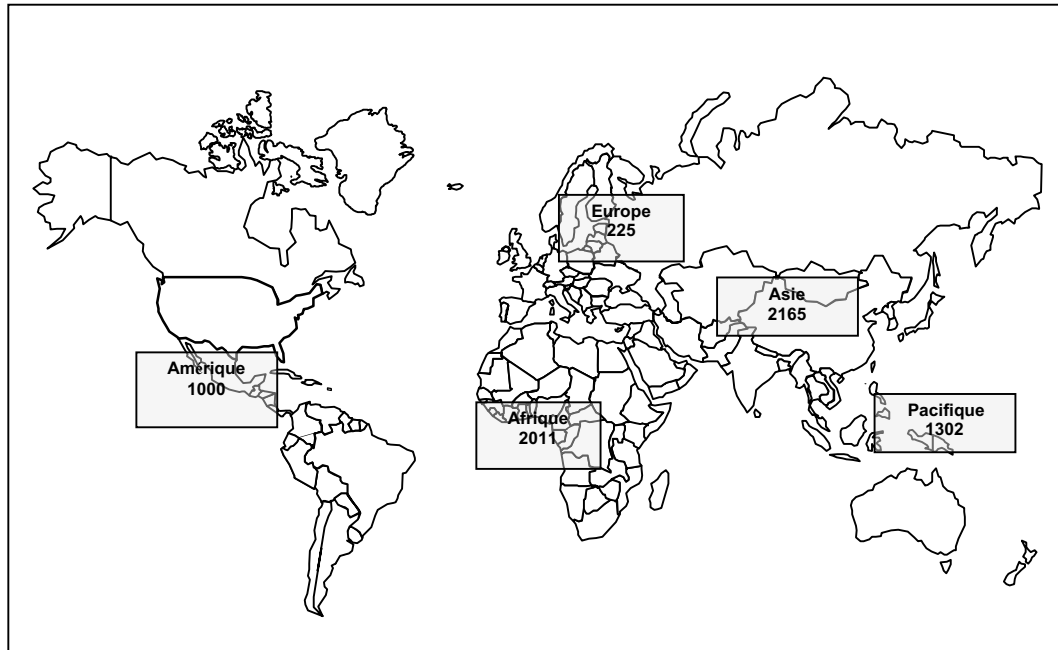
Les données statistiques provenant de chacun des pays demeurent aléatoires, c'est pourquoi la plupart des chercheurs estiment préférable de recourir à des études scientifiques indépendantes du pouvoir politique. Ces études sont, pour des raisons facilement imaginables, très difficiles à réaliser et il reste une grande part d'impondérables. Par exemple, les études du Summer Institute of Linguistics (SIL) du Texas sont considérées parmi les plus fiables, mais il reste toujours une part d'erreurs et d'ambiguïtés. Ainsi, en Biélorussie, on ne fait état que d'une seule langue, le biélorusse, alors que dans la réalité les habitants parlent aussi le russe, l'ukrainien et le polonais. Ceci explique que les relevés n'arrivent pas au même résultat. En effet, certains centres de recherche ne prennent pas en compte les langues de migration, et ils ne tiennent compte pour leurs estimations que des langues dites indigènes. Certes, cet oubli ne remet pas en cause le dénombrement des langues dans le monde : c'est plutôt la répartition géographique des langues, au-delà des frontières politiques qui ne sera pas correctement estimée.

Nous allons à présent visualiser la répartition des langues dans le monde, grâce à une suite de cartes et de documents. Les données statistiques sont toujours approximatives pour des raisons évoquées précédemment.

En 2009, les données du Summer Institute of Linguistics du Texas attestent 6912

⁵ Référence encyclopédique des Langues du Monde établie par le Summer Institute of Linguistics, 2009 : http://www.ethnologue.com/14/language_index.asp

langues dans le monde. Ces langues ne sont pas réparties de la même manière selon le continent. La carte ci-dessous va nous permettre d'observer cette répartition.



Carte 1 : La répartition des langues du monde par continent.

Source : D'après le tableau de Nettle D. et Romaine S., *Ces langues, ces voix qui s'effacent*, Autrement, 2003, p.42.

Les données qui suivent estiment en pourcentage le nombre de langues par rapport à la totalité des langues du monde (cf. Document 1) ; les effectifs des individus et du nombre de langues par continent se réfèrent tous aux données du tableau 1. Sur la carte 1, nous pouvons retenir que 225 langues existent sur le continent européen « –mais seulement 35 sont officielles- représentant 3% des langues du monde, pour une population de 728 millions d'habitants. »⁶ Les 1000 langues de l'Amérique « -avec seulement 8 langues officielles- représentent 15% des langues du monde et on estime la population de l'Amérique à 828 millions d'habitants. »⁷ L'Asie est le continent où il y a le plus grand nombre de langues : 2165 langues –dont 34 langues officielles⁸- soit 33% du patrimoine linguistique mondial. En raison de la population considérable de ce continent (3,6 milliards d'individus) et du nombre de pays concernés, le nombre de langues paraît peu élevé. Il y a en Afrique 2011 langues soit 30% des langues du monde pour 780 millions d'individus, dont seulement 14 ont un

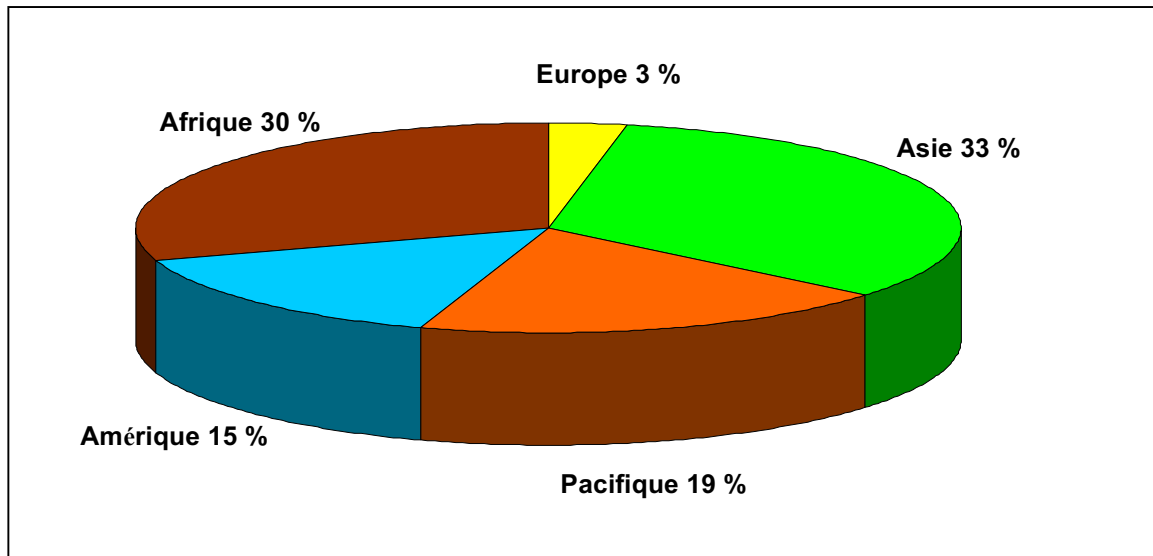
⁶ Leclerc J., <http://www.tifg.ulaval.ca/axl/>

⁷ Ibid.

⁸ Ibid.

statut officiel⁹. En ce qui concerne l'Océanie, on dénombre aujourd'hui 1302 langues soit 19% des langues du monde. Ceci est assez déroutant compte tenu de la population relativement faible du continent (30 millions d'habitants).

Le nombre de langues sur les cinq continents se chiffre entre 6700 et 6900 selon les sources. « Ce nombre correspond à un certain ordre de grandeur, et non à un dénombrement réel »¹⁰ car le nombre de langues est certainement plus élevé. Les langues ne se répartissent pas de façon uniforme par continent.



Document 1 : Observation de la répartition des langues dans le monde.

Source : *Ethnologue*, 13^e édition, Barbara F. Grimes Editor, Summer Institute of Linguistics Inc., 1996.

Nous pouvons préciser à ce niveau, l'inégalité de la diffusion géographique des langues. L'anglais, par exemple est une langue importante à la fois par le nombre de ses locuteurs (322 millions)¹¹ et par son expansion : plus de 65 pays répartis sur les cinq continents. Alors que le hindi, autre exemple, est une langue importante uniquement par son nombre de locuteurs (182 millions)¹², étant limité à un seul état : l'Inde. En ce qui concerne le classement des langues les plus parlées dans le monde, les données varient tellement à ce sujet, qu'il n'a pas été possible de présenter une source fiable sur ce point. Or, sur la totalité du patrimoine linguistique, nous pouvons cependant observer que seulement huit langues sont parlées par plus de 100 millions de locuteurs : *le chinois mandarin, l'espagnol, l'anglais,*

⁹ Ibid.

¹⁰ Leclerc J., <http://www.tfq.ulaval.ca/axl/>

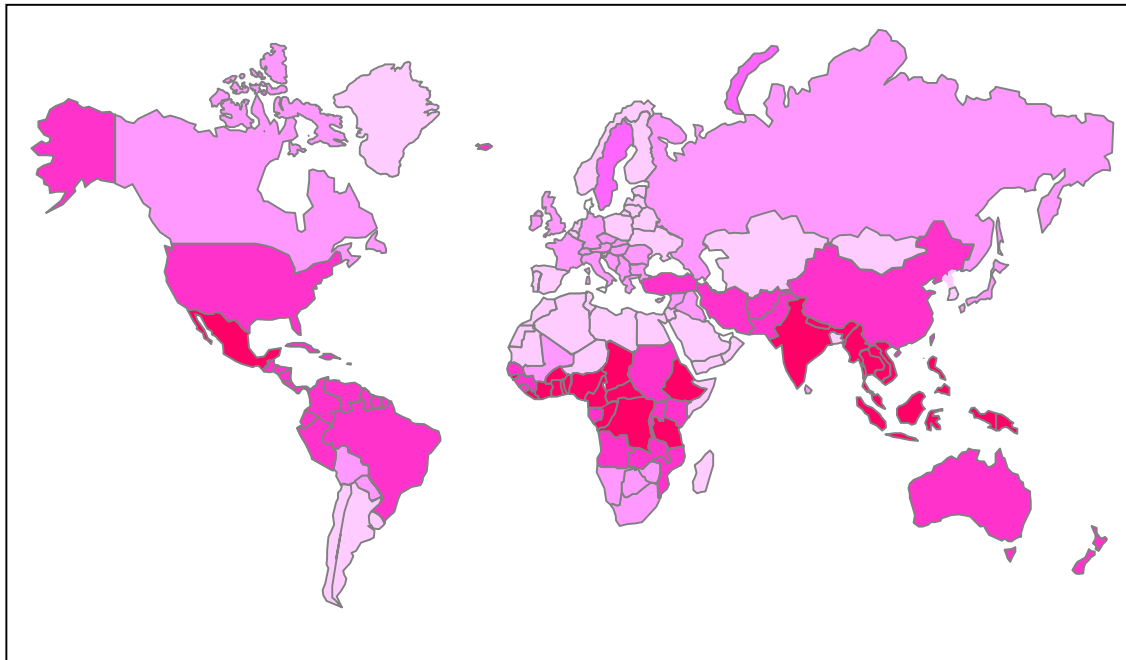
¹¹ Données : Leclerc J., *Les vingt premières langues du monde*, http://www.tfq.ulaval.ca/axl/Langues/1div_inegal_tablo1.htm

¹² Ibid.

le bengali, le hindi, le portugais, le russe et le japonais.¹³

Continent	Population (2000)	Langues vivantes	Pourcentage
Asie	3,6 milliards	2165	33 %
Afrique	780 millions	2011	30 %
Pacifique	30 millions	1302	19 %
Amérique	828 millions	1000	15 %
Europe	728 millions	225	3 %
Total	6 milliards	6703	100 %

Tableau 1 : Observation de la répartition des langues et de la population dans le monde.
Source : *Ethnologue*, 13^e édition, Barbara F. Grimes Editor, Summer Institute of Linguistics Inc., 1996.



Carte 2 : La diversité relative des langues dans les principaux pays.
Source: Daniel Nettle, *Journal of Anthropological Archaeology*, 17 (1998), Academic Press, p.354-374.

¹³ Leclerc J., *L'inégalité des langues*, http://www.tfq.ulaval.ca/axl/Langues/1div_inegalite.htm

¹³ Université du Québec.

¹³ Leclerc J., <http://www.tfq.ulaval.ca/axl/>

La carte 2 représente une estimation des densités relatives des langues dans le monde. Les langues sont ici mesurées au mètre carré. (Il y a des zones de grande densité et d'autre de faible densité.) Pour ce qui est de la légende, nous noterons que les zones de couleur claire correspondent aux zones de faible densité linguistique, les zones les plus foncées renvoient aux zones de grande densité linguistique. Cette carte fait ressortir le fait particulier qu'une « bande » de couleur foncée s'étend sous les tropiques, la densité s'affaiblissant au fur et à mesure qu'on s'éloigne vers les pôles. Les grandes « bandes » de haute densité linguistique correspondent aux étendues de forêts tropicales. Ces forêts abritent 50% à 90% de toutes espèces vivantes du monde, ainsi que la majorité des langues. Nous reviendrons par la suite sur ce point, car il existe des corrélations entre mondes biologique et linguistique.

Dénombrer le total de locuteurs d'une langue donnée ne peut se faire, la plupart du temps, que de façon très approximative. Soit les langues ont des frontières linguistiques floues, soit les recensements sont mal faits, soit il est difficile de distinguer la langue courante et préférée d'individus multilingues. Mais nous allons voir que l'évolution des langues ne dépend pas seulement du nombre de locuteurs et que d'autres facteurs sont à prendre en compte afin de pouvoir évaluer correctement la vitalité d'une langue.

1.1.2 L'étude de la vitalité des langues

Le point que nous allons aborder à présent nous semble important pour mieux comprendre les difficultés multiples et complexes qui gravitent autour de la problématique de sauvegarde et de préservation des langues en danger. En effet, afin de pouvoir établir des mesures appropriées de sauvegarde, il est nécessaire de définir préalablement ce qu'est une langue en danger, et quel est son degré de vitalité. L'Atlas interactif des langues en danger dans le monde, édité par l'UNESCO en 2009, propose d'établir un suivi sur l'état des langues en danger. Cet atlas établit six degrés de vitalité déclinés sur neuf facteurs différents (cf. Document 2). Le niveau de disparition d'une langue peut se mesurer selon une échelle allant de la stabilité à l'extinction. Ces neuf facteurs permettent d'évaluer conjointement la vitalité d'une langue et aucun ne peut être pris séparément lors d'une évaluation. Les linguistes travaillant pour l'UNESCO ont donc établi neuf facteurs pouvant déterminer la vitalité d'une langue, sa fonction dans la société et le type de mesures nécessaires à son maintien ou sa revitalisation. Les types de mesures qui peuvent être suggérées pour le

maintien ou la revitalisation des langues en danger, seront choisis en fonction du bilan qui ressortira de l'analyse de la vitalité de la langue, déterminée par ces neuf facteurs. En l'occurrence, différentes mesures sont envisageables : le soutien actif des pays qui reconnaissent une langue en danger, la valorisation de la langue et de la culture des locuteurs, mais aussi le développement d'un travail de documentation et de description, en stimulant un apprentissage plurilingue chez les plus jeunes.

Le terme *vitalité linguistique* est utilisé pour la première fois par Stewart en 1962¹⁴ à l'intérieur de sa typologie des langues. Il désigne la force numérique d'une communauté d'une même langue, le critère de la vitalité renvoyant au nombre de locuteurs. D'autres critères ont par la suite été utilisés : le nombre de fonctions et la fréquence d'utilisation de la langue. Toute langue s'appropriant des fonctions au plus haut niveau devrait gagner en force ou en vitalité. Quand un parler devient une langue écrite standardisée, le nombre de ses fonctions potentielles s'élève en conséquence. C'est ainsi que la vitalité d'une langue est liée à son développement et à sa diffusion. Cette vitalité s'exprime par la persistance que mettent en effet ses locuteurs natifs à l'utiliser, et par le pouvoir d'attraction qu'elle exerce sur les locuteurs des autres langues. La vitalité peut varier d'une aire d'activité à une autre selon qu'il s'agit, par exemple, de communication en famille, à l'école, au travail ou dans les loisirs. La vitalité des langues peut aussi évoluer avec le temps, notamment à la suite d'une intervention législative qui favorise l'usage d'une langue en particulier. Mais aucun critère unique n'est suffisant pour évaluer l'état de la langue d'une communauté.

La question de la vitalité des langues est étroitement liée à l'inventaire des langues du monde et à la récente prise de conscience d'une disparition relativement massive, dans un avenir assez proche, d'une grande majorité de ces langues. Or, cette question reste encore un vaste chantier. Un groupe international de linguistes¹⁵, nommé par l'UNESCO en 2002 et 2003, a développé un cadre permettant de déterminer et de détailler les composantes d'une évaluation de la vitalité des langues (cf. Document 2). Ce document propose d'aider les communautés de locuteurs, les linguistes, les éducateurs et les décideurs à trouver des moyens pour revitaliser les langues en danger.

¹⁴ STEWART W., *An outline of linguistic typology for describing multilingualism*, dans : Rice (éd.), *Study of the Role of Second Language in Asia, Africa and Latin America*, Washington, Center for Applied Linguistics, 1962. D'après MOREAU L. (éd.), *Sociolinguistique: les concepts de base*, Mardaga, 1997.

¹⁵ Parmi ces experts, nous pouvons préciser la participation de linguistes tels que M. Krauss, D. Crystal, M. Brenzinger, mais aussi la participation d'organisations non-gouvernementales telles que la SIL, l'INALCO ...



Document 2 : Déterminer la vitalité d'une langue.

Pour la version intégrale du document : www.unesco.org/culture/ich/doc/src/00120-FR.pdf

Niveau de vitalité		Transmission de la langue d'une génération à l'autre
	sûre	La langue est parlée par toutes les générations ; la transmission intergénérationnelle est ininterrompue
	vulnérable	La plupart des enfants parlent la langue, mais elle peut être restreinte à certains domaines (p.ex. la maison)
	en danger	Les enfants n'apprennent plus la langue comme langue maternelle à la maison
	Sérieusement en danger	La langue est parlée par les grands-parents ; alors que la génération des parents peut la comprendre, ils ne la parlent pas entre eux ou avec les enfants
	en situation critique	Les locuteurs les plus jeunes sont les grands-parents et leurs ascendants, et ils ne parlent la langue que partiellement et peu fréquemment
	éteinte	Il ne reste plus de locuteurs

Tableau 2 : Niveau de vitalité d'une langue déterminée par le facteur de transmission.

Source : <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=FR&pg=00139>

Un des facteurs qui garantit le plus la vitalité d'une langue, est celui de sa transmission d'une génération à l'autre (cf. Tableau 2). C'est l'indice le plus utilisé pour évaluer la vitalité d'une langue.

Le deuxième facteur est celui du nombre absolu de locuteurs. En effet, si une petite communauté linguistique subit par exemple une épidémie, une guerre ou une catastrophe naturelle, celle-ci sera alors beaucoup plus vulnérable qu'une communauté linguistique ayant un grand nombre d'individus.

Le troisième facteur, *taux de locuteurs sur l'ensemble de la population*, est un indice important pour évaluer la vitalité d'une langue. Il correspond au nombre d'individus dans une ethnie qui s'expriment encore dans la langue ancestrale. Ce facteur permet donc de déterminer si l'ethnie en question a été assimilée par la langue d'une autre culture ou non, et ce à différents degrés.

Le quatrième facteur correspond à *l'utilisation de la langue dans les différents domaines publics et privés*. La langue est-elle utilisée dans tous les domaines universels ? Y a-t-il une ou plusieurs langues dominantes ? La langue dominée perd-elle du terrain dans les foyers ? L'utilisation de la langue autochtone a un usage actif dans les familles ? Bien des communautés vivent dans un contexte plurilingue, c'est une réalité quasi universelle.

Le cinquième facteur est *la réaction aux nouveaux domaines et médias*. Dans le cas où la langue traditionnelle ne répond pas aux enjeux de la modernité, elle a de fortes chances de perdre de sa vitalité. Les locuteurs auront alors recours à la langue dominante, plus adaptée au monde moderne. Une langue qui n'évolue pas, c'est une langue qui ne vit pas, et par conséquent qui tend à disparaître. Certaines communautés linguistiques ne parviennent pas à déployer leur langue dans le domaine des nouvelles technologies, comme par exemple Internet et les médias. Il faut donc évaluer la capacité de réaction et d'adaptation de la communauté face ces nouvelles technologies. (cf. §2.5).

Enfin, un sixième facteur évalue *les matériels d'apprentissage et d'enseignement des langues*. L'enseignement dispensé dans une langue est essentiel à sa vitalité. Il y a de nombreuses communautés linguistiques qui ont une forte tradition orale (cf. §2.3) mais elles sont en général opposées à une pratique écrite de leur langue. L'étape de la graphisation d'une langue orale assure cependant une certaine postérité pour la communauté linguistique. Elle peut ainsi prétendre à un enseignement et à la mise en place de matériels d'apprentissage.

Trois autres facteurs complémentaires s'ajoutent à ces six facteurs. Ils correspondent notamment aux *attitudes et politiques linguistiques* au niveau du gouvernement et des institutions, c'est-à-dire le maintien, la promotion ou l'abandon d'une langue minoritaire assimilée généralement par une langue dominante. C'est souvent dans le but d'une unification nationale ou régionale que les politiques de la langue dominante agissent ainsi.

La diversité linguistique semble être une menace pour le bon développement économique d'un Etat. L'*attitude des membres de la communauté vis-à-vis de leur propre langue*, est un facteur qui détermine si les locuteurs d'une communauté ethnolinguistique ont une culture identitaire forte, ou s'ils considèrent que leur langue est un obstacle à la mobilité économique et à l'intégration sociale. Définir et évaluer *le type et la qualité de la documentation* (textes écrits, dictionnaires, grammaires, presse quotidienne, transcriptions, traductions, documents audiovisuels) est le facteur qui permet aux linguistes de mettre en place ou de concevoir des projets de recherche. Pour chacun de ces facteurs, les linguistes ont établi des degrés, ou « niveaux de vitalité » de 1 à 5, afin de déterminer au mieux la vitalité des langues. Déterminer la vitalité des langues permettra d'identifier des mesures appropriées qu'il faudra mettre en place pour préserver la menace de disparition qui règne sur la diversité linguistique mondiale. Cette disparition des langues semble étroitement lié avec le contexte économique et politique de la planète. Nous allons examiner les liens qui existent entre les langues et la mondialisation.

1.2 L'impact de la mondialisation sur les langues du monde

1.2.1 L'état linguistique du monde à l'heure de la mondialisation

Depuis un peu plus d'une décennie, le débat sur l'avenir des langues, et notamment de celles qui sont jugées en voie d'extinction, fait l'usage courant des termes *globalisation* et *mondialisation*¹⁶. Cependant, ces deux termes ne sont pas synonymes. La globalisation désigne le développement de l'interdépendance économique au niveau mondial, John Urry¹⁷ met l'accent sur le fait que la globalisation caractérise tous les échanges humains : économiques, culturels et politiques. Mais cet usage est souvent critiqué car sa définition reste souvent très vague. Le terme de « mondialisation » est plus spécifique de l'environnement humain, il désigne la diffusion des produits matériels et des idées dans le monde, c'est un processus qui s'impose comme un phénomène planétaire. Laurent Carroué, spécialiste de la géographie économique, définit la mondialisation comme étant « un processus historique d'extension du système capitaliste »¹⁸ à l'ensemble du monde : on parle aussi d'une idéologie mondialiste.

¹⁶ « Globalisation » est un terme employé par la linguistique anglophone et « mondialisation », est le terme employé par la linguistique française.

¹⁷ Sociologue anglais à l'Université de Lancaster, travaille dans les champs de recherche de la sociologie du tourisme et de la mobilité.

¹⁸ <http://kerbabel.c3ed.uvsq.fr/Documents/TSEM-FIC-MGDD-C3ED-20060103-00001.pdf>

L'état des langues du monde ne peut se comprendre si on ne prend pas le temps de faire une brève approche du contexte économique, social et politique actuel. Ce contexte aurait un fort impact sur les changements linguistes observés, et semblerait quelque peu problématique pour le devenir des langues. Dans cette partie, il est difficile de garder un ton entièrement neutre. Certaines remarques seront alors le reflet de notre position et de nos opinions personnelles à ce sujet.

Même s'il y a eu récemment une prise de conscience sur la menace qui règne sur l'avenir des langues, le processus de disparition des langues n'en a pas moins ralenti. Depuis une trentaine d'années, les pays démocratiques ont commencé à changer la façon dont ils traitent leurs « minorités », en passant d'une politique d'assimilation à des politiques de reconnaissance de la diversité culturelle. De là est né un débat plus vif sur les projets de reconnaissance du multiculturalisme dans l'espace public. Comment concilier unité et pluralité des valeurs et des cultures ? Quoiqu'il en soit, il est illusoire de croire que l'on peut valoriser les cultures indépendamment des individus qui les incarnent. Il en va de même de la préservation des langues, il est difficile de préserver une langue si ses locuteurs ne veulent plus la parler.

Pour le linguiste Louis-Jean Calvet, le multilinguisme est une condition de la diversité culturelle. D'après lui, si nous parlions tous la même langue, nous perdriions nos diversités de point de vue. Ce qui signifie que les langues ne sont pas seulement le moyen privilégié de communication entre humains, elles incarnent aussi la vision du monde de leurs locuteurs et leurs identités culturelles. Malgré toutes leurs parentés, les langues reflètent différemment la réalité. Comme dit le célèbre proverbe africain¹⁹ « En Afrique, un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle », des savoirs, des connaissances, des traditions disparaissent lorsqu'une langue « meurt ». Les langues restent pour les générations futures un patrimoine irremplaçable que nous nous devons de protéger et de sauvegarder. Un proverbe hawaïen exprime *I ka'olelo no ke ola ; i kaolelo no ka make*, qui signifie « la langue est le berceau de la vie ; la langue est le berceau de la mort »²⁰. Depuis la nuit des temps, les langues apparaissent, évoluent et disparaissent avec les sociétés dont elles sont issues et les cultures qu'elles véhiculent. Mais leur disparition atteint aujourd'hui un rythme sans précédent que la mondialisation accélère remarquablement. En quoi pouvons-nous dire que la mondialisation entraîne une perte considérable de la diversité linguistique ? Quel est son impact sur les langues du monde ? Lorsqu'une langue disparaît, cela entraîne la perte de

¹⁹ Amadou Hampâté Bâ, un des principaux écrivains défenseurs de la culture orale en Afrique. Cette phrase n'est pas issue d'un livre, elle a été dite spontanément lors d'une assemblée générale de l'UNESCO à Paris au début des années soixante.

²⁰ D. Nettle, S. Romaine, *Ces langues, ces voix qui s'effacent*, 2003, p.192.

savoirs et de connaissances uniques sur le plan culturel, médicinal, environnemental et historique.

Si les prévisions du devenir des langues du monde se révèlent véridiques, ce « cataclysme » entrainera alors la perte d'un patrimoine pour l'humanité, mais aussi la perte de l'identité culturelle et ethnique des populations concernées. Il est capital qu'aucune impasse ne soit faite dans cette démarche de sauvegarde. Aucune partie du globe ne doit être ignorée tant qu'elle n'a pas été considérée comme zone non-prioritaire par les programmes ou les organismes. La sauvegarde des langues attire de plus en plus d'attention de la part de la communauté scientifique, mais aussi des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux. La mondialisation semblerait diminuer la diversité culturelle et linguistique.

A- La mondialisation : une entrave à la diversité culturelle et linguistique ?

« Mondialisation » est un terme qui apparaît dans la langue française en 1964 dans le cadre de travaux économiques et géopolitiques. Il désigne le développement des liens d'interdépendance entre hommes, activités humaines et systèmes politiques à l'échelle du monde. C'est l'extension planétaire des échanges, qu'ils soient culturels, politiques, économiques ou autres. N'oublions pas que la disparition des langues est un fait éternel, sans rapport avec la mondialisation. Cependant nous pouvons observer que la mondialisation multiplie et accélère les échanges internationaux, et d'un point de vue linguistique, elle fixe la valeur²¹ des langues, pousse à l'acquisition de nouvelles langues et crée une ambiance propice à des disparitions. On pourrait dire que certaines langues ont plus de valeur que d'autres dans la pensée commune. Pour Louis-Jean Calvet²², l'anglais est aujourd'hui la langue qui a la plus grande valeur. Il observe que les langues ont des valeurs inégales d'un point de vue communicationnel, mais il est difficile de donner ou de penser une échelle de valeurs en ce qui concerne la fonction identitaire des langues. Lorsque l'on utilise la métaphore monétaire, on considère que les langues comme les monnaies n'ont pas de parité. On parle alors de langues dominantes et de langues dominées. Quant à l'acquisition de nouvelles langues, cela sous-entend qu'il y a une grande sélection parmi l'ensemble des langues. Ce choix amène les individus à apprendre des langues de sociétés économiquement puissantes. C'est la « loi du marché », un « marché » au sens boursier du terme, sur lequel les langues sont hiérarchisées. Les données du problème sont aujourd'hui

²¹ L.- J. Calvet, « Théorie de la métaphore monétaire des langues », *Le marché aux langues*, 2002, p.8-9.

²² Ibid, p. 99.

devant nous et l'état linguistique du monde à l'heure de la mondialisation est ainsi : il y a un « club fermé » de quelques « grandes » langues et une multitude de « petites » langues. De plus, l'extension planétaire des échanges apparaît comme une entrave à la diversité culturelle et linguistique car l'accès d'un nombre croissant d'individus à des réseaux de communication et d'information communs conduit à l'émergence d'une « culture commune » marquée notamment par le recours à « un anglais de communication ». Certains y voient un risque d'appauvrissement de la diversité culturelle, le terme de « civilisation universelle » étant en soi objet de polémique.

En remontant dans le temps, on s'aperçoit que le déclin de la diversité linguistique a été considérablement accéléré par les conquêtes colonialistes européennes, qui ont au moins éliminé 15% des langues parlées à l'époque de la découverte du Nouveau Monde. Les populations autochtones ont alors été victimes d'épidémies et de massacres à grande échelle. La politique colonisatrice des européens a provoqué une catastrophe humaine d'une ampleur sans précédent. De nombreux peuples autochtones d'Amérique du Sud et du Nord, d'Afrique, d'Asie et d'Océanie ont été victime de génocide, d'esclavagisme ou de suprématie du plus fort : des peuples, des civilisations ont entièrement disparu. Déployant aussi de gros efforts pour abolir les cultures traditionnelles par l'évangélisation et pour instaurer une langue officielle dans l'éducation, les médias et l'administration, les gouvernements ont consciemment visé l'élimination des langues minoritaires. La colonisation pourrait être vue alors comme génératrice de la rapide disparition des langues. Il n'est pas juste de penser que le colonialisme est la cause première de la disparition des langues, mais il n'en reste pas moins impliqué vu les conséquences catastrophiques qui en ressortent.

De nos jours, on estime que dix langues en moyenne²³ disparaissent chaque année sur la terre. Plus de 50% des 6700 langues²⁴ du monde sont sérieusement en danger et sont susceptibles de disparaître dans une à quatre générations. Avec elles disparaissent des trésors culturels : « le monde est une mosaïque de visions et chaque vision s'incarne dans chaque langue²⁵. » Parce que le processus de disparition des langues s'emballe, en raison de l'expansion économique et culturelle de quelques pays dominants allant de pair avec la prépondérance de leur langue, un sursaut international est requis : les langues sont le vecteur de mémoires, de traditions, de connaissances et de compétences. Par conséquent elles constituent un facteur déterminant de l'identité des individus et des groupes. La préservation de la diversité linguistique des différentes sociétés sur la planète contribue à la diversité culturelle. L'UNESCO considère cette diversité linguistique comme un impératif éthique universel et essentiel au développement durable dans un monde aujourd'hui en

²³ La moyenne annuelle varie selon les sources, Claude Hagège estime cette moyenne à 25 par an.

²⁴ Données établies par l'UNESCO.

²⁵ D. Crystal, source UNESCO.

pleine globalisation. Nous allons voir à présent quelles sont les conséquences de la mondialisation sur le patrimoine linguistique, et les inégalités qu'elle engendre.

B - Le versant linguistique de la mondialisation:

Il est possible d'identifier deux retombées linguistiques de la mondialisation. D'une part, il s'agit de l'organisation du « marché aux langues » qui fait qu'une poignée d'entre elles jouit d'un grand nombre de fonctions, et d'autre part de la place centrale de l'anglais. En quoi pouvons-nous dire que la mondialisation agit sur le plan des situations linguistiques ? Nous présenterons quelques-unes de ces fonctions et puis nous orienterons notre observation sur l'anglais en tant que première langue d'échange à l'échelle mondiale.

En 2002, Louis-Jean Calvet met en avant le phénomène de « l'inégalité des langues²⁶ ». On peut observer de « grandes » et de « petites » langues. En effet, il y a une inégalité d'un point de vue statistique : les douze premières langues du monde sont parlées par près de 65% de la population mondiale, ce qui signifie qu'environ six mille langues parlées dans le monde le sont par approximativement 35% de la population mondiale. Cette inégalité apparaît aussi d'un point de vue social, certaines langues sont dominées, d'autres sont reléguées à des fonctions grégaires, certaines ne sont ni écrites, ni utilisées dans l'enseignement. Enfin elles peuvent être inégales d'un point de vue des représentations dont elles font l'objet : certaines sont considérées comme prestigieuses, d'autres non, certaines sont revendiquées par leurs locuteurs et d'autres sont abandonnées...Le phénomène de la mondialisation, qui a un versant linguistique, accroît ces inégalités entre les langues, tout en renforçant la langue hypercentrale, l'anglais. Pour décrire l'organisation mondiale des rapports entre les langues, Calvet²⁷ propose un « modèle gravitationnel », modèle fondé sur le fait que les langues sont reliées entre elles. En partant du principe que les langues sont reliées entre elles par des bilingues, le système des bilinguismes nous permet de présenter les relations des langues en terme gravitationnel. La langue hypercentrale est dans ce modèle, celle qui est la plus importante, et une dizaine de langues dites « supercentrales » gravitent autour d'elle. Autour de ces langues supercentrales, cent à deux cents langues centrales gravitent à leur tour, et ces langues dites centrales deviennent à leur tour le pivot de 4000 à 5000 langues périphériques.

Mais il y a encore d'autres inégalités à observer en ce qui concerne les langues du

²⁶ L.-J. Calvet, *Le marché aux langues*, Plon, 2002, p.102-103.

²⁷ L-J Calvet, *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, 1999.

monde. En effet, nous pouvons parler d'inégalité de statut, car les langues du monde ne jouissent pas du même prestige et d'une même reconnaissance. Ce manque de reconnaissance entraîne la dévalorisation des communautés linguistiques concernées par ce sort. Par exemple, la pensée commune admettra que les 60 millions de Français parlent une langue et qu'ils constituent une nation ; alors que les 12 millions de Peuls parlent un dialecte et forment une tribu, même si cette langue est parlée dans une dizaine de pays. D'après Jacques Leclerc (2005), linguiste à l'université de Laval²⁸, 98% des langues du monde sont limitées à la fonction unique de « communication interpersonnelle » ; c'est-à-dire qu'à l'extérieur du foyer ou de la communauté locale, ces langues seront alors dévalorisées. On peut attribuer à une langue différentes fonctions : « langue véhiculaire, langue coloniale, langue d'enseignement, langue scientifique, langue militaire, langue officielle, langue sacrée, langue nationale, langue internationale »²⁹. Et plus une langue a de fonctions, plus elle se trouve ainsi en position de force par rapport aux autres langues. Dans le cas contraire, si une langue n'a pas de fonctions, n'a pas de statut officiel, elle sera alors plus vulnérable. La reconnaissance officielle des langues dans au moins une fonction est un atout primordial pour leur postérité.

On peut déduire du modèle gravitationnel des langues de Louis-Jean Calvet, que la mondialisation a un impact sur les rapports entre les langues. En effet, ces rapports entraînent une inégalité de fait entre les langues, en ce qui concerne par exemple les productions inégales des traductions dans les domaines de la littérature et de la science. A partir des travaux de Swaan et Johan Heilbron, et en s'appuyant sur des chiffres fournis par l'UNESCO, on pourra avancer une approche sociologique de la traduction. Les études à ce propos soulignent le fait que 40% des ouvrages traduits dans le monde le sont à partir de l'anglais. Suivent le français, l'allemand et le russe, qui sont à l'origine de 10% à 12% des traductions. Donc les trois quarts des livres traduits dans le monde le sont à partir de quatre langues³⁰. On peut donc en déduire que plus une langue est hypercentrale ou supercentrale, plus sa culture sera diffusée. Mais les cultures dites centrales seront moins informées sur la production des langues dites périphériques. De même les langues de grande diffusion auront très peu d'informations sur la littérature des cultures dominées. Cependant, « les langues les plus parlées ne sont pas nécessairement celles que l'on traduit le plus »³¹ on traduit peu en chinois, en arabe, en portugais ou en japonais. Le marché mondial de la traduction nous apporte une vision très intéressante des rapports entre les langues. Face à une diversité

²⁸ Université du Québec.

²⁹ Leclerc J., <http://www.tfq.ulaval.ca/axl/>

³⁰ J. Heilbron, *European Journal of Social Theory*, 1999, p.429-444. D'après L.- J. Calvet, *Le marché aux langues*, Mesnil-sur-l'Estrée, Plon, 2002.

³¹ L. - J. Calvet, *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, Paris, 1999.

linguistique ralentie par ces rapports de langues dominantes/dominées, l'UNESCO tente par le biais de ses actions, de promouvoir la littérature et les traductions, et d'encourager les éditeurs à imprimer et à diffuser des travaux dans les langues locales.

D'autres effets sur les situations linguistiques sont dus à la mondialisation des réseaux de communication. Aujourd'hui, dans de nombreuses régions du monde, le fait de connaître certaines langues dominantes permet aux individus de s'ouvrir à de larges perspectives d'activité dans la société. L'ignorance de ces langues dominantes peut à l'inverse être un handicap à l'insertion sociale, et amener ces individus à une certaine marginalisation. Ce phénomène entraîne donc des disparités entre les peuples et les communautés. Promouvoir le multilinguisme et l'accès universel à l'information dans le cyberspace est un des objectifs de l'UNESCO. De nos jours, plus de 90% du contenu sur Internet existe en douze langues uniquement, ignorant ainsi les autres langues du monde, qui se voient exclues de cet important media³². Le projet « Initiative B@bel » a pour intérêt de valoriser le secteur de la communication et de l'information, en visant un élargissement de l'accès à l'information dans toutes les langues sur le réseau Internet, et à augmenter le nombre de sites et de portails aux contenus et aux caractères multilingues. L'audiovisuel est aussi pris en considération par les politiques linguistiques. L'espace audio visuel est « un lieu quasi idéal de la coexistence et du partenariat des langues comme de la préservation de la diversité culturelle³³ ». Toutes les langues peuvent trouver leur place et leur fonction dans le paysage audio visuel. La télévision peut être un outil majeur d'une gestion réussie de la diversité linguistique.

Une autre caractéristique de la mondialisation à laquelle nous devons prêter attention, est celle du développement du tourisme à grande échelle. Le tourisme a aussi certaines conséquences dans les situations linguistiques actuelles. En effet, le tourisme de masse est un secteur qui n'a cessé de se développer ces dernières années. Mais le tourisme actuel ne prend pas suffisamment en compte l'aspect « écotouristique » des échanges. Il y a très peu de sensibilisation auprès des touristes pour leur faire prendre conscience de l'influence que va avoir leur démarche sur les cultures qu'ils vont côtoyer. Nous pouvons observer aujourd'hui des répercussions sur la situation linguistique de certains pays qui vivent essentiellement du tourisme. Prenons l'exemple de la Thaïlande : l'affluence touristique y est très importante et la majorité des touristes ne communiquent qu'au moyen de l'anglais. Ce qui peut être constaté, c'est que les nouvelles générations en Thaïlande, considèrent comme secondaire d'apprendre leur langue maternelle et elles se

³² Initiative B@bel, <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001398/139844f.pdf>

³³ R. Chaudenson, *La disparition des langues*, Assemblée parlementaire de la francophonie, Rabat, 2006.

concentrent beaucoup plus sur l'apprentissage de l'anglais. Il devient alors impératif face à de telles situations, de soutenir les langues locales et de sensibiliser les populations qui voyagent sur le rôle actif de leur démarche.

Ce processus de promotion et de régression des langues a toujours existé. Or, la mondialisation entraîne des changements assez conséquents en ce qui concerne la fonction des langues. Ce n'est donc pas la « mort » des langues qui caractérise le plus la mondialisation, c'est la redistribution fonctionnelle des langues, et c'est elle qui met en danger la vitalité des langues. De plus, il ne faut pas oublier que les langues n'existent que par leurs locuteurs. La mondialisation accélère certes la disparition des langues, modifie les rapports entre les langues. Mais il faut aussi responsabiliser les locuteurs, sans pour autant les culpabiliser, ou vouloir les protéger malgré eux. Les minorités linguistiques doivent être informées et soutenues dans leur démarche de préservation et de sauvegarde de leur langue. Protéger ces minorités linguistiques est une action qui entre dans les projets du développement durable.

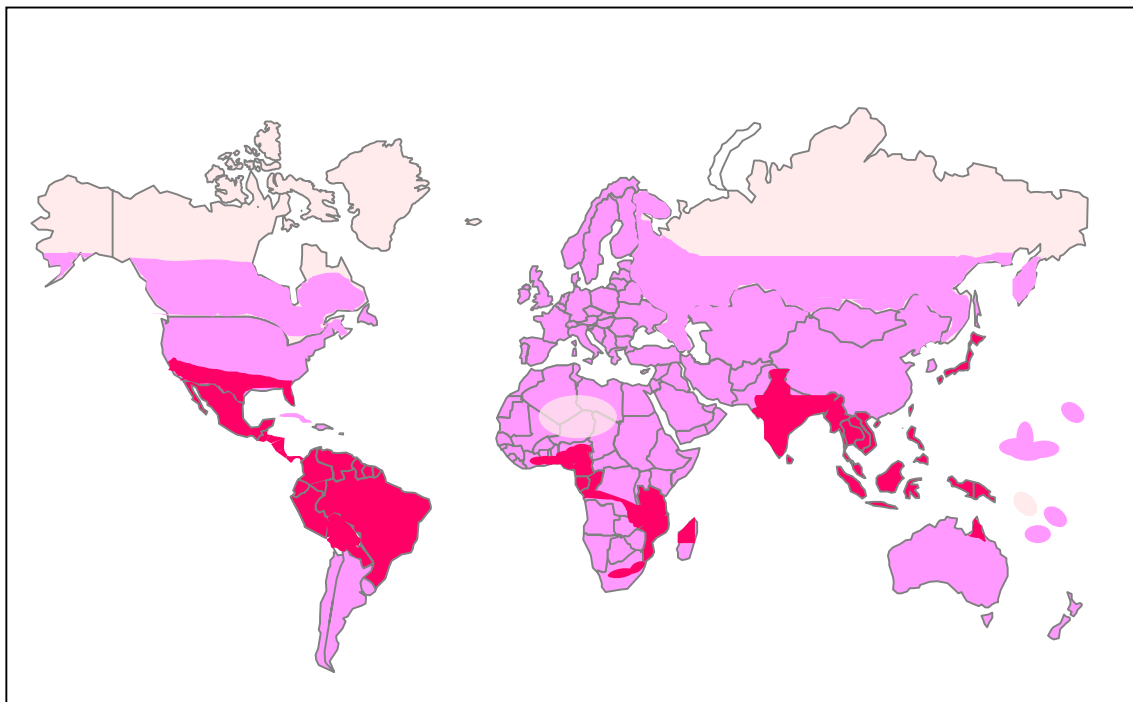
1.2.2 La sauvegarde des langues et le développement durable

En 1964, on voit apparaître le terme d'*écologie linguistique* puis en 1970, celui d'*écologie des langues*. Ces notions déterminent les objectifs de survie et de développement des langues et des communautés linguistiques. Elles semblent très distinctes de l'écologie en général, mais l'écologie est aussi intéressée par les thèmes de survie et de protection. La préservation des langues fait partie de l'écologie humaine. Les causes premières de la disparition d'une langue ne sont donc pas que linguistiques : un bouleversement social peut avoir des conséquences environnementales, économiques ou politiques. Dans le but d'un avenir politique et linguistique autour de l'interculturalité de la mondialisation, il faut d'abord identifier clairement ce qui est ou qui n'est pas « écologique » pour les langues et leurs locuteurs de communautés linguistiques minoritaires. A l'intérieur de quel modèle écologique la langue se définit-elle? L'écologie des langues a pour but de mettre en œuvre une solidarité dont les pré-supposés se gardent d'être concurrentiels, et où les communautés linguistiques construisent leur avenir avec les autres communautés. Si l'écologie des langues fonctionne comme un idéal, elle permettra graduellement l'éclosion de politiques linguistiques de solidarité et ce, à long terme, dans un réseau grandissant de soutien et de protection.

La notion de diversité dans le développement durable renvoie normalement aux organismes vivants et à leurs habitats, donc à la diversité biologique, mais pourquoi ne pas la lier à la diversité des cultures et des langues ? On définit généralement le développement

durable de façon simpliste, définition qui s'arrêterait seulement à une dimension écologique, à ce qui concerne donc la protection de la nature. Pourtant, c'est un domaine qui contient également d'autres investigations concernant aussi les dimensions sociales, culturelles, politiques et économiques. D'après l'UNESCO, la biodiversité et la diversité culturelle sont deux conditions essentielles du développement durable ; les diversités biologiques et culturelles se renforcent mutuellement et sont profondément interdépendantes. Les langues et le développement durable ont ainsi une connexion interactive, et s'influencent dans un sens positif.

La carte 3 représente une tentative d'évaluation générale des valeurs de biodiversité dans le monde sur la base de la répartition de la faune et de la flore, elle permet d'identifier les creusets de la biodiversité.



Carte 3 : Répartition de la biodiversité mondiale

Source: P.H. Williams, K.J. Gaston & C.J. Humphries, *Proceedings of the Royal Society, Biological Sciences*, 1997, n°264, p.141-148.

En la comparant à la carte 2 (cf. p.15), on constate que les régions riches en langues tendent également à être riches en biodiversité. Cette richesse est maximale sous les tropiques pour décroître jusqu'aux pôles. On parle alors de zone de diversité biolinguistique commune. Comment cette zone s'est-elle formée ? Plus l'environnement physique est hétérogène, plus on y trouve d'espèces différentes. Il en va de même pour la terre et pour la

mer. L'hétérogénéité de l'environnement physique rend possible l'existence d'un plus grand nombre de microenvironnements qui peuvent donner vie à davantage d'espèces. Les écosystèmes locaux contiennent des populations de différentes espèces, chacune jouant un rôle différent dans le recyclage des substances nutritives et le renouvellement d'énergie du système. La diversité linguistique est un élément important de ce modèle de richesse et de stabilité. En effet, les langues comme les espèces sont adaptées à leur environnement. Les langues peuvent occuper des niches écologiques. Peu importe que le nombre d'individus parlant une langue soit relativement minime, c'est la variété qui compte. Nous pouvons donc trouver un grand nombre de langues sous les tropiques, parlées par peu de locuteurs.

Aujourd'hui, tous les hommes, excepté les membres de quelques sociétés de chasseurs-cueilleurs, vivent en dehors de leurs écosystèmes locaux. La terre entière est devenue un vaste écosystème local et toute notre espèce fonctionne comme une population massive et unique. Cependant, comme nous sommes pour la plupart déconnectés des écosystèmes locaux, nous ne voyons pas combien il est important de les préserver. Les pays riches d'un point de vue économique exploitent au maximum les ressources mondiales pour leur consommation. De ce fait, ils détruisent rapidement des habitats contenant une grande partie de la diversité biolinguistique du monde. Le taux de destruction des forêts tropicales est donc alarmant. Ces forêts disparaissent donc ce sont aussi les animaux qui sont concernés par cette destruction, et les peuples vivant de la chasse et de la cueillette ne peuvent plus survivre dans leur milieu naturel. Ils s'éloignent alors de leur environnement local. Si les peuples indigènes du monde sont en train de s'éteindre ou d'être assimilés par l'idéologie des pays dominants, ce sont leurs langues et leurs traditions qui disparaissent aussi. Leur environnement local ayant été détruit, ils ne peuvent plus vivre en autosubsistance. L'abandon des modes de vie traditionnels a entraîné la perte de certaines langues. Depuis 1900, 90 des 270 tribus indiennes du Brésil ont complètement disparu. Plus deux tiers des tribus restants comptent moins de 1000 membres.

Les corrélations entre diversité biologique et diversité linguistique sont extrêmement frappantes. Les richesses sont concentrées aux mêmes endroits et dans le cas où il y aurait des activités déstabilisantes dans ces régions cela entraînerait des conséquences qui pourraient se révéler catastrophiques.

Nous tenterons par la suite de donner des informations sur les possibilités d'évolution des situations linguistiques.

1.2.3 Quelques hypothèses sur l'évolution de cette situation

A- Quel avenir pour les langues du monde ?

La diversité culturelle et linguistique semble dessiner un avenir dans lequel il n'y aurait, face à la langue de la mondialisation, que des langues régionales, identitaires, les langues supercentrales ayant été laminées, ou du moins limitées dans leur extension et dans leur fonction. On entend souvent parler du phénomène de « mort des langues ». L'idée que les langues puissent « mourir » n'étonnera personne, puisque le vocabulaire général nous parle précisément de *langue morte*, définie par un dictionnaire technique comme étant « une langue qui a cessé d'être parlée, mais dont le statut dans une communauté socioculturelle est parfois de jouer un rôle dans l'enseignement, dans les cérémonies rituelles, etc., comme le latin »³⁴, le grec, le sanscrit ou l'arabe classique. Dans la pensée commune, une langue morte est une langue écrite, une langue qui a été écrite de son vivant et qui l'est éventuellement toujours, mais qui n'est plus parlée. Toutefois, ces langues officiellement considérées comme mortes sont toujours parlées et écrites aujourd'hui, mais sous des formes qui étonneraient leurs premiers locuteurs : ce sont des langues ne subissent plus de variations, leur état est figé. Mais la métaphore de « mort des langues » ressurgit souvent dans les discours qui ont trait au phénomène de la disparition des langues du monde. Cette métaphore ne renvoie pas au concept de la *langue morte* comme nous venons de le définir, mais à une autre définition de langues. Elle renvoie au destin tragique qui semble régner sur du devenir des langues. De quoi les langues peuvent elles mourir ? Elles peuvent mourir à causes des cultures dominantes qui assimilent les cultures minoritaires, les ethnocides, les génocides, les colonisations... Toutes ces langues qui s'inscrivent dans ce destin tragique de disparition, sont généralement des langues qui ne connaissent pas de graphisation. Leur disparition entrainerait une « mort » définitive et ne pourraient donc pas être définies comme des *langues mortes* (définies précédemment par le Dictionnaire de linguistique). Il est cependant difficile d'imaginer de « sauver » toutes les langues en danger, surtout si leurs locuteurs n'ont aucun désir de continuer à les parler. La démarche de sauvegarder les langues vouées à s'éteindre de façon définitive, nous semble toutefois être une démarche d'une importance capitale.

En effet, sauvegarder les langues sous forme de banques de données, assurerait aux linguistes et autres chercheurs, tels que les anthropologues, les ethnologues, un « capital » pour l'avenir de la recherche. Sauvegarder les langues, c'est aussi valoriser le patrimoine

³⁴ J. Dubois et al. , *Dictionnaire de linguistique*, Paris, 1973, p. 326.

immatériel de l'humanité, et permettre aux générations futures d'avoir un accès aux savoirs ancestraux et ce, afin de promouvoir la connaissance de l'histoire de l'humanité. Les *langues mortes* comme le latin ou le grec, sont des puits de savoirs et de connaissances pour nos sociétés, et sont toujours d'actualité dans notre monde dit « moderne ». Mais que dire des langues dont nous n'avons pas une idée exacte, des langues dont la mort n'est pas comparable à celle du latin ? Elles sont bien évidemment mortes, mais nous entendons par là qu'on ne les parle plus et qu'elles ont peu laissé de traces voire pas du tout. D'après L.J. Calvet, il y a trois façons pour une langue de disparaître : la disparition par transformation, la disparition par remplacement et la disparition par extinction. C'est ce dernier point qui nous intéressera dans cette observation ; lorsque dans certains cas les derniers locuteurs d'une langue meurent sans laisser de descendance et de traces de leur langue. Cette idée que les langues puissent mourir nous mène à la métaphore des *langues mourantes*.

Lorsque l'on se pose la question de l'avenir linguistique pour les langues du monde, L.-J. Calvet nous propose de chercher tout d'abord les clefs qui nous permettent de comprendre les grands mouvements en cours, et peut-être de les anticiper ou d'agir sur eux. Il nous propose huit facteurs d'évolutions des situations linguistiques (cf. Document 2). Les situations linguistiques changent sans cesse et chacun des facteurs qui sont présentés dans le schéma ci-dessous, joue dans ces changements.



Document 3 : *Les facteurs d'évolutions des situations linguistiques.*
D'après L.- J. Calvet, *Le marché aux langues*, Mesnil-sur-l'Estrée, Plon, 2002.

Mais aucun de ces facteurs ne suffit à lui seul à expliquer ces changements. L'observation de ces indicateurs peut-elle nous fournir une idée de l'état linguistique du monde dans cinquante ou cent ans ? Probablement oui, mais d'une manière approximative. Il faut donc préciser que l'avenir linguistique est difficile à définir et qu'il est impossible pour un linguiste de savoir ce que sera la situation linguistique dans mille ans. Toutefois, il est possible d'imaginer notre avenir linguistique d'ici une vingtaine à une cinquantaine d'années, c'est-à-dire à la fois ce que nous pouvons prévoir et ce sur quoi nous pouvons tenter d'intervenir.

B- Les tendances probables de l'évolution des situations linguistiques:

Nous avons présenté un certain nombre de facteurs dont nous pouvons penser qu'ils interviennent dans l'évolution des situations linguistiques. L'observation de ces indicateurs peut-elle nous fournir une idée de l'état linguistique du monde dans une cinquantaine ou une centaine d'années? Voici à présent la présentation de quelques tendances probables des futures situations linguistiques, émises par L.-J. Calvet. Son étude nous ramène à trois thèmes principaux concernant les probabilités d'évolution linguistique : celui d'une langue universelle, celui de la dialectalisation et celui du changement de domination.

L'idée d'une langue universelle n'est pas nouvelle, elle est apparue comme souhaitable avant de devenir une menace. Souhaitable d'abord pour l'Eglise catholique qui concevait une langue originelle, la *lingua adamica*³⁵ et qui unissait tous les être humains. La langue universelle sera aussi souhaitable pour certains philosophes et certains rêveurs. On trouve alors des rêveurs utopistes, imaginant une langue à la fois parfaite et unique ; et des rêveurs plus réalistes, inventeurs de langues artificielles : volapük, espéranto, ido, interlingua, etc. Cette recherche d'une langue universelle apparaît comme optimiste. Or, l'idée d'une langue universelle engendrée par une culture dominante est aujourd'hui ressentie comme une menace : par exemple la langue anglaise, langue définie comme internationale, semblerait être un frein à la valorisation de la diversité culturelle, proclamant une culture dominante à l'échelle mondiale.

Les langues de grande diffusion sont soumises à un mouvement général de dialectalisation et d'acclimatation. La dialectalisation est un phénomène au cours duquel une langue prend des formes régionales différenciées. A partir du moment où une langue est largement diffusée et qu'elle entre en contact avec d'autres langues, elle connaîtra des transformations. C'est là une règle générale, plus une langue est parlée sur un vaste

³⁵ Selon l'Ancien Testament il existerait une langue originelle, celle de notre père à tous, la langue d'Adam.

territoire et plus elle a tendance à se dialectaliser. Par le biais de la norme, des centralisations linguistiques, il est possible de mettre un frein à ce mouvement général mais ce n'est cependant pas suffisant pour y faire obstacle. La force de la norme est relative et elle ne peut s'opposer au phénomène de dialectalisation.

Le problème est de savoir si l'on parlera moins de langues et dans quelles proportions. Si certaines langues disparaissent, nous percevons aujourd'hui les prémices de nouvelles langues, et en même temps nous voyons la menace d'un monolinguisme véhiculaire mondial. Mais la véhicularité universelle de l'anglais ne pourra pas échapper à un éclatement dialectal. Enfin, il est possible d'envisager l'idée que les alliances entre grands ensembles linguistiques limiteront l'expansion de l'anglais. Une autre hypothèse, complémentaire aux deux premières, concernerait la disparition d'un grand nombre de langues. Cette diminution drastique du nombre de langues mènera à terme à une situation où il y aurait une langue par pays, une langue par région autonome. Enfin, une autre tendance probable serait en rapport avec les nouvelles technologies et en particulier Internet, qui deviendraient des espaces de liberté dans lesquels toutes les langues pourraient se développer³⁶. A ce sujet Jacques Attali³⁷ parle de « babélisation libératrice ». Mais cela profitera tout de même à un nombre limité de langues et le fait d'être utilisées ainsi ne changera pas leur fonction grégaire. Ces probabilités d'évolution des langues nous amènent à nous interroger : face à une dialectalisation généralisée, nous allons voir qu'une langue dominante mondiale est certainement en train de s'imposer.

C- La menace du monolinguisme :

Les pays anglophones dominent le commerce mondial et ont fait de l'anglais la langue internationale d'échange. De sorte que jusqu'en 1995, il était difficile de communiquer par Internet dans une langue ayant un alphabet différent de l'alphabet anglais standard. A cause de la large diffusion de quelques langues comme l'anglais, le français ou le chinois, une multitude de langues meurent. Ce changement radical dans les sociétés humaines ne vient pas d'une sélection dite naturelle mais plutôt de la vitesse inégale des évolutions sociales entre pays développés et pays en voie de développement. Jonathan Pool écrivait dans un article sur la diversité des langues, publié au début des années 70 : « Un dirigeant souhaitant préserver le pluralisme culturel et linguistique doit se préparer à sacrifier le

³⁶ L'UNESCO reconnaît Internet comme ressource publique mondiale.

³⁷ Attali J., *Dictionnaire du XXème siècle*, Paris, Fayard, 1998.

progrès économique. »³⁸ L'auteur estimait que la diversité des langues et des peuples allait à l'encontre des perspectives de développement économique. Doit-on accepter la disparition de ces langues peu répandues dans le monde ? Pourquoi s'inquiéter de la menace d'une langue véhiculaire mondiale ?

Au contact d'une culture dynamique et économiquement plus forte, les individus prennent l'initiative d'apprendre la langue de la culture dominante, parfois ils abandonnent leur langue maternelle et ne l'enseignent plus à leurs enfants ; dans le but généralement de trouver un emploi. La situation est pire lorsque les autorités découragent systématiquement l'usage des langues locales à l'école, dans le gouvernement local et dans les médias. D'après le Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur les questions d'éducation, il est nécessaire de souligner le caractère essentiel de l'enseignement bilingue ou multilingue pour former des citoyens respectueux de la diversité, en estimant que l'imposition d'une seule langue était une démonstration d'intolérance culturelle. La prise de conscience sur le devenir des langues est née, elle engendre à présent la rencontre des gouvernements, des experts et des locuteurs concernés par ce phénomène de disparition.

1.3. Quelles sont les actions menées pour sauvegarder les langues ?

1.3.1 Quelques organismes œuvrant pour cette cause

De nombreux peuples sont en voie de disparition. Ces peuples sont dépositaires de traditions ancestrales, toujours actives, mais leur confrontation avec le monde moderne a aujourd'hui des conséquences catastrophiques. La prise de conscience des politiques et des communautés scientifiques, assez récente, mesure à la fois la fragilité et l'importance du patrimoine que ces peuples ont à transmettre à l'humanité. Nous allons donc présenter, de façon sommaire, des organismes qui se sont engagés, un peu partout dans le monde, dans cette cause.

La participation active de l'UNESCO à la promotion de la diversité linguistique dans le monde est très récente puisqu'elle repose sur des initiatives prises au cours de ces deux dernières décennies. C'est en effet dans les années 1980 que l'Organisation commence à envisager la diversité des langues comme un élément essentiel de la diversité culturelle de l'humanité. En 2001, les membres du Jury international chargés du projet de « Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité » recommandent à l'UNESCO d'y adjoindre un programme sur les langues en danger. L'agence entre ainsi dans

³⁸ D. Nettle et S. Romaine, *Ces langues, ces voix qui s'effacent*, Paris, Autrement, 2003, p.168.

une nouvelle phase centrée sur la problématique de la disparition des langues. Les participants sont des représentants de communautés dont les langues sont en danger, des linguistes et des membres d'organisations non gouvernementales. Ils ont un même objectif : encourager la diversité linguistique. Cette même année, l'Organisation reconnaît les liens existant entre la biodiversité, la diversité culturelle et la diversité linguistique. L'Organisation ne cesse depuis de renforcer son rôle comme centre de ressources sur la diversité linguistique et les langues en danger.

En 2001, suite à une série de conférences internationales organisées par l'UNESCO, l'Institut Linguapax a été fondé comme organisation non-gouvernementale à Barcelone. L'esprit de Linguapax part de la conviction que les politiques linguistiques qui respectent la diversité linguistique et encouragent le plurilinguisme, œuvrent en faveur de la paix. L'institut a donc pour mission de contribuer à préserver et à promouvoir la diversité dans le monde. Celui-ci tente de rassembler les communautés linguistiques dans un objectif de paix et de compréhension interculturelle. L'institut a pour mission de conseiller les politiques linguistiques des gouvernements nationaux et régionaux. Des études dirigées par l'UNESCO sur l'état des langues dans le monde ont permis de constater le problème suivant : jusqu'à l'arrivée de l'ère industrielle moderne, la diversité linguistique et culturelle formait un système qui se réglait et se maintenait de lui-même. Comme cette caractéristique ne se fait plus d'elle-même de nos jours, une planification se révèle nécessaire. L'institut participe donc à des projets de revitalisation et de normalisation des langues de communautés minoritaires, et tente d'élaborer une politique éducative par la mise en place de matériels didactiques. La majorité des langues du monde ne dispose pas d'un système scolaire et la plupart des communautés linguistiques en sont privées. L'enseignement participe cependant à la transmission et au développement des langues. Depuis 1953, l'Unesco reconnaît que c'est un droit fondamental d'être scolarisé dans sa langue maternelle. Alors que la société mondiale commence à prendre conscience des enjeux de la perte du patrimoine linguistique de l'humanité, l'UNESCO a eu tout intérêt de permettre à Linguapax de se développer en dotant ce projet d'une structure propre et d'un siège social.

L'université londonienne a développé en 2002, grâce à l'aide financière d'un riche industriel, un programme de recherche et de documentation pour la sauvegarde des langues : la SOAS (School of Oriental and African Studies). L'implication de ce centre est très importante ces dernières années. Le projet de cette université se nomme le « Hans Rausing Endangered Languages Project »³⁹ et il a pour but d'étudier et de décrire les langues en danger à travers le monde. Pour cela, le HRELP travaille sur trois programmes :
- un programme de documentation qui a pour objectif de documenter les langues à travers le

³⁹ Fondation des langues en danger.

monde ;

- un programme académique qui conduit l'enseignement supérieur et la recherche vers des théories et des pratiques pour la documentation et la description des langues ;
- un programme d'archivage numérique sur Internet, en collaboration avec d'autres fondations et centres de recherche s'impliquant aussi dans la protection du patrimoine linguistique.

Archiver les langues sous forme numérique permettra aux générations futures d'accéder à ce fabuleux héritage des langues du monde. La perte du patrimoine linguistique semble aussi remettre en question la « matière première » des linguistes : il reste encore aux chercheurs de nombreux aspects à explorer et à étudier en ce qui concerne les langues. La plupart des langues n'ont pas été décrites, et linguistiquement parlant, les langues des minorités linguistiques sont aussi riches que les langues internationales, riches sur la variété des systèmes langagiers. Jusqu'où, par exemple, les systèmes phonologiques peuvent-ils être « simples » ou « complexes » ? Il y a différentes façons d'organiser sa langue et des possibilités innombrables pour mettre en place la communication, et toutes ces raisons nous portent à croire qu'il est important qu'un maximum de langues soit considéré par les spécialistes.

En Allemagne, on peut trouver l'Institut Max Planck à Leipzig, dont le département de recherche en Linguistique est dirigé par Bernard Comrie. Le département de Linguistique étudie la diversité des langues et les processus historiques qui soulignent cette diversité. Le département implique aussi dans sa recherche un travail de grammaires descriptives sur une variété de langues minoritaires, généralement classées en danger. Cet institut est donc investi autant que possible dans tout ce qui concerne la préservation ou au moins la documentation de nombreuses langues, langues indigènes de tous les continents.

En France, le laboratoire Dynamique Du Langage de Lyon, développe un projet nommé AALLED (Afrique Amérique Latine Langues En Danger), codirigé par Colette Grinevald et Lolke van der Veen. Relevant de la problématique de la Description-Documentation-Archivage des Langues En Danger, le projet réunit deux équipes du laboratoire : les amérindianistes et les africanistes. Il fait également intervenir les compétences de chercheurs travaillant dans un réseau international. Comme la plupart des centres que nous venons d'énumérer, ce laboratoire contribue aussi à sauvegarder et à archiver le patrimoine linguistique en danger.

L'« Alaska Native Language Center⁴⁰ » de l'Université d'Alaska à Fairbanks, fut fondé en 1972 par le professeur Michael E. Krauss qui en garda la direction jusqu'en 2000. Michael E. Krauss est un important personnage qui sert de modèle et d'inspiration à un grand

⁴⁰ Centre des langues indigènes d'Alaska.

nombre de chercheurs et de praticiens, dans la prise de conscience sur la protection de notre patrimoine linguistique. Ce centre se consacre exclusivement à la transmission et au développement des langues et savoirs autochtones au Nord du globe.

Le « Living Tongues » est un institut de l'Oregon aux Etats-Unis qui s'engage également pour la préservation des langues en danger, mais plus particulièrement sur les zones où le patrimoine linguistique demande une intervention d'urgence en matière de documentation. Ce groupe de linguistes travaille aussi en parallèle à des projets de mise en ligne de dictionnaire des langues minoritaires.

Qu'ils se consacrent à la préservation, à l'archivage, à la transmission des langues, tous ces organismes ont un objectif commun : agir dans le but de préserver le patrimoine linguistique et culturel de l'humanité. Notre mode d'organisation sociale et politique a profondément changé ces dernières années, étant donné que les nations apprennent à vivre dans un réseau global. Face à ce mode de vie qui change, les sociétés et les politiques doivent à leur tour se réorganiser et s'accorder pour le bon fonctionnement et l'équilibre de la planète. La première étape est donc de prendre conscience que notre mode de vie actuel nous entraîne réellement vers des catastrophes environnementales de non-retour et qui ont des conséquences alarmantes sur le devenir de la diversité linguistique et culturelle de la planète. Lorsque la situation d'urgence a été prise en considération les politiques doivent alors sensibiliser au maximum les populations et développer des programmes de protection et de sauvegarde des écosystèmes biologiques et linguistiques. Si les droits de l'Homme doivent être universaux, nous ne pouvons pas imposer aux générations futures de vivre dans un monde monoculturel. Les politiques devront gérer cette situation : vivre dans un monde global tout en valorisant la dimension locale. S'il n'existe pas encore d'accord international spécifique sur les droits linguistiques, les démarches sont toutefois mises en œuvre en ce sens. Internet est un outil très important qui pourrait permettre d'aller dans le sens de la protection et de la promotion des langues. Les organismes sensibilisés par cette situation sont donc de plus en plus nombreux et nous pouvons nous interroger sur les moyens mis en œuvre pour empêcher une perte drastique du patrimoine linguistique.

1.3.2 Quelques moyens mis en œuvre pour la sauvegarde des langues en danger

Lors d'une réunion internationale en 2003 à Paris, un groupe d'experts travaillant sur le Programme de l'UNESCO « Langues en danger », ont établi des recommandations à l'agence. Ils constatent alors que la diversité linguistique est réellement menacée en raison de la mondialisation de la communication, des tendances à l'utilisation d'une langue unique

comme la langue universelle mondiale et à la probabilité de se diriger vers une monoculture. La monoculture ne peut être facilement acceptable : les langues sont un facteur essentiel pour le maintien de la diversité culturelle. C'est pour cela qu'il est impératif de s'armer face à la disparition des langues car elles sont profondément représentatives d'une histoire locale et d'un environnement naturel. Elles sont aussi porteuses d'une grande variété de visions du monde. Pour cette raison, des groupes d'experts se réunissent et tentent de mettre en œuvre des moyens pour sauvegarder le patrimoine immatériel, qui est extrêmement vulnérable. Les experts recommandent alors de continuer à encourager la recherche et la documentation, la réalisation d'inventaires et d'enregistrements, l'élaboration de législations et de mécanismes de protection appropriés, la diffusion, l'éducation et la sensibilisation aux valeurs et l'importance du patrimoine culturel immatériel. De plus, l'ensemble des acteurs concernés doivent être consultés et impliqués (par exemple, les gouvernements, les communautés locales et régionales, la communauté scientifique, etc...) Les experts considèrent qu'il est nécessaire d'avoir une action coordonnée pour préserver, revitaliser ou promouvoir une langue en danger. Une action qui sera coordonnée entre les communautés linguistiques concernées, les linguistes, les organismes et les gouvernements. Cette coordination est importante pour trouver des solutions à l'échelle mondiale face à la corrélation entre mondialisation et disparition des langues.

Il est donc nécessaire de déployer des fonds budgétaires et d'organiser des systèmes administratifs pour soutenir des projets de documentation des langues en danger, par des enregistrements, la publication de nouveaux matériaux, la sauvegarde des archives existantes. Il s'agit de mettre en œuvre des projets :

- pour renforcer et revitaliser les langues en danger, comme par exemple des programmes de formation linguistique qui pourront assurer la transmission d'une génération à une autre ;
- mais aussi pour produire et diffuser les manuels de formation en documentation pour les communautés et les créations artistiques produites dans les langues en danger ;
- pour soutenir l'enseignement et le développement des cursus scolaires et universitaires.

Suite à l'étape de développement de fonds budgétaires et de systèmes administratifs mis en place dans le but de préserver le patrimoine linguistique mondial, ce sera alors au tour des linguistes de prendre le relais dans cette action coordonnée, en accomplissant un travail de terrain. Ce travail répondra tout d'abord aux besoins des communautés linguistiques touchées par la dévitalisation de leurs langues, puis il sera transmis aux centres de recherche afin que les experts puissent mieux paramétrer leurs connaissances sur l'état des langues dans le monde.

1.3.3 La linguistique de terrain

A présent observons le travail d'une équipe de linguistes sur le terrain. Quand en 1973, Yamamoto, linguiste à l'Université du Kansas commence sa recherche sur le hualapai⁴¹, il a la chance de rencontrer un locuteur Hualapai très enthousiaste pour collaborer dans ce travail de documentation. Au moment de cette rencontre, le hualapai est vraisemblablement menacé de disparition. En effet, de la petite école jusqu'à l'université, l'anglais était la langue d'instruction. Les enfants de la communauté Hualapai ont continué à parler anglais entre eux, et une fois mariés ils ont parlé anglais à leurs enfants. Cette communauté indienne ne parlait presque plus sa langue ancestrale. Puis, de nombreux membres de la communauté ont pris conscience que leur langue et leurs traditions étaient en train de disparaître. Pour traiter ce problème rapidement, certains de ces membres ont formé une équipe pour essayer de protéger leur communauté, leur force centrale étant de vouloir créer un Programme Bilingue et Biculturel avec le Hualapai. Ce programme a pu se développer parce que la communauté locale était très impliquée. Durant les étés de 1973 et 1974, Yamamoto et son locuteur « de référence » ont travaillé tous les deux pour produire quelques livres bilingues pour enfants. Mais il y eut de nombreux obstacles avant de pouvoir développer un programme officiel pour la langue Hualapai. De nombreuses personnes, incluant aussi des enseignants, ont pensé qu'il s'agissait d'une langue avec laquelle on ne pouvait pas exprimer des idées abstraites. La langue fut jugée alors comme inappropriée pour être utilisée à l'école. Yamamoto et Watahomigie⁴² prirent cela comme un défi, et ils démontrèrent que le hualapai était aussi complexe et prestigieux que l'anglais. En 1981, et suite à des résultats positifs, le Programme Bilingue et Biculturel fut adopté par les écoles du district. Ce programme a donc permis d'encourager une pratique active du Hualapai à l'école et à la maison. D'après une enquête, 92% des élèves venaient de familles où le Hualapai était la première langue de communication à la maison. Le succès de ce programme est devenu un modèle. Le principal facteur de réussite dans ce travail, est que les membres de la communauté se sont sentis responsables du développement d'un programme pour revitaliser et/ou maintenir leur langue et leur culture.

Cette initiative a donc permis à un groupe de linguistes de former un institut spécialisé dans le développement des langues indiennes d'Amérique, nommé AILDI⁴³. Cet institut se déploie en deux actions principales : linguistique et éducative. Le maintien de ces langues et de ces cultures indiennes permet aussi d'apporter une image positive de leur histoire locale aux enfants, ce qui est extrêmement important pour leur succès individuels et leur futur. Le

⁴¹ Langue indigène d'un groupe d'indiens américains

⁴² Linguiste de Peach Springs, Arizona.

⁴³ American Indian Languages Development Institute.

travail de documentation sur une langue en danger demande cependant plusieurs années de travail pour les linguistes. En effet, on estime une moyenne de quatre à cinq ans de terrain pour pouvoir documenter correctement une langue.

Le travail de terrain demande une certaine préparation, une formation et un investissement très importants de la part du linguiste. La relation entre le linguiste et la communauté linguistique est aussi à prendre en compte. Le linguiste ne peut pas s'imposer dans la communauté et savoir ce qui est le meilleur pour ses locuteurs. Peter Ladefoged⁴⁴ parle à ce sujet de « paternalisme ». Le linguiste doit rester sensible aux inquiétudes et aux attentes des personnes dont il étudie la langue. Dans l'anecdote de la communauté hualapai, les linguistes se sont montrés comme des acteurs responsables dans leur travail de documentation : le hualapai était une langue dévalorisée par la culture dominante. Ils ont tout fait pour valoriser la langue en prouvant qu'il s'agissait d'une langue riche et non appauvrie. Cet acte n'est bien sûr pas neutre et démontre l'existence d'une linguistique responsable dans son professionnalisme.

Cette présentation générale du patrimoine linguistique mondial nous permet de mieux comprendre l'état des langues du monde, les rapports qui existent entre les langues, et la menace qui règne sur la diversité linguistique mondiale due en partie au contexte économique et politique mondial. Face à ce « cataclysme » annoncé sur le devenir des langues d'après de nombreux experts, des moyens de sauvegarde et de préservation sont déployés sur l'ensemble de la planète. Or, il est important de considérer chaque zone sensible à ce phénomène et aucune culture ne peut être oubliée dans ce destin qui pèse sur le devenir des langues.

La suite de ce travail va à présent se tourner vers une présentation du patrimoine linguistique en Afrique. Celui-ci a une diversité extrêmement riche et nous verrons les éléments qui nous permettront d'en proposer une éventuelle reconsidération.

II. LE PATRIMOINE LINGUISTIQUE EN AFRIQUE

D'après Jean-Marie Hombert⁴⁵, la situation des langues africaines n'est pas aussi critique que les langues aborigènes d'Amérique du Sud ou d'Australie par exemple. Nous

⁴⁴ P. Ladefoged, *Another View of Endangered Languages*, Language, Vol. 68, n°4 (Dec. 1992), p. 809-811.

⁴⁵ HOMBERT J.-M., *La diversité culturelle de l'Afrique est menacée*, La Recherche, n°429, avril 2009, p. 36-39.

allons dans cette partie examiner la situation des langues africaines dans le monde, mais aussi faire des remarques sur la façon dont s'organise la diversité linguistique de ce continent. Nous essayerons aussi de nous interroger sur l'importance des recherches et des études en linguistique en ce qui concerne les langues africaines, grâce à des informations typologiques et génétiques qui auront pu être réunies. A partir de données recueillies dans des sources bibliographiques, nous pourrions nous interroger sur la place des langues africaines dans les programmes de protection du patrimoine immatériel, pour enfin établir des corrélations avec une autre région de la planète : l'Amérique du Sud.

2.1 Les langues africaines dans le monde

Quel est l'avenir des langues africaines ? Sont-elles menacées d'une disparition à grande échelle ? Ce continent est-il suffisamment exploré sur le plan linguistique ? Les données sur les langues africaines sont-elles fluctuantes ou les recherches ne sont-elles pas suffisantes ? L'Afrique est touchée par ce phénomène de mondialisation/globalisation (cf. § 1.2.1) et se trouve incontestablement menacée par la perte d'un grand nombre de langues. La diversité linguistique qu'abrite l'Afrique est donc en danger face à l'idéologie dominante. Des richesses linguistiques mais aussi culturelles sont en train de disparaître, alors que la communauté scientifique n'est qu'au « commencement » de l'étude approfondie des langues africaines. On recenserait environ trois cents langues en danger et quarante six langues moribondes sur le continent africain.

Quoi qu'il en soit, c'est aux Africains d'abord de se préoccuper de la sauvegarde de leur patrimoine culturel et linguistique. Les nations africaines ont aussi le choix de maintenir leurs langues. Le 8 septembre 2001, après une longue procédure d'élaboration et de ratification par les Etats Africains, l'Académie Africaine des Langues⁴⁶ fut créée. Ce projet insiste sur l'officialisation des langues africaines et l'accélération du processus de leur introduction dans l'enseignement, l'administration et la justice des pays membres de l'Académie Africaine des Langues. En 2008, lors d'une conférence de presse marquant le 7^{ème} anniversaire de l'ACALAN, le ministre malien de la Culture, Mohamed El Moctar, affirme d'entrée de jeu : « sans nos langues nous n'irons nulle part ». Puis il ajoute « la langue est le premier instrument de développement. Et si l'Afrique veut se développer, il faut que l'on se donne la main pour valoriser nos langues ». ACALAN est donc une institution scientifique qui vise la valorisation des langues africaines, la promotion de leur usage, à faciliter et renforcer

⁴⁶ACALAN, <http://www.acalan.org>

les échanges culturels et socio-économiques entre les Etats africains.

Toutefois, il n'existe pas de données suffisantes pour prédire l'avenir des langues africaines, bien que l'on puisse observer qu'elles ne sont pas du tout menacées par les langues européennes parlées dans les mêmes territoires. Il n'est pas question dans ce type de projet de mettre hors du continent les langues héritées de la colonisation. Il s'agit plutôt de créer un partenariat entre ces langues et les langues africaines. Pour Adama Samassékou, secrétaire exécutif de l'ACALAN, « les institutions qui font la promotion des langues héritées de la colonisation, ont intérêt à nous aider à développer nos langues ». La destinée des langues africaines repose sur la façon dont les sociétés, les économies, et les politiques des nations concernées vont se donner les moyens d'évoluer. La globalisation et la mondialisation auront un impact sur les langues en fonction de ces évolutions. Avant de nous avancer sur la question de la sauvegarde du patrimoine linguistique du continent africain, nous aborderons d'abord la notion de plurilinguisme car c'est une donnée du quotidien pour les populations africaines. Cette notion nous permettra aussi de mieux présenter le contexte dans lequel évoluent les langues africaines.

2.2 L'Afrique et le plurilinguisme

Le plurilinguisme est donc en Afrique une donnée du quotidien. En effet, les populations africaines sont censées parler plusieurs langues, c'est un plurilinguisme "de fait" qui n'est pas forcément revendiqué par les locuteurs car c'est pour eux une situation courante. Depuis l'installation des colons européens sur le territoire africain, on a pu faire une distinction dans ce plurilinguisme entre la "langue d'école" et la "langue de la maison". La terminologie savante emploie les termes de "langue professionnelle" et de "langue familiale", de "langue urbaine" et de "langue rurale", de "langue entre compatriotes" et de "langue d'accueil de l'étranger". Dans leur vie quotidienne, les interlocuteurs africains communiquent dans des langues différentes, et peuvent commencer une conversation dans une langue donnée puis la finir dans une autre langue. Cette situation de communication peut être perçue comme un "jeu linguistique". Dans un extrait issu de son autobiographie⁴⁷, Valentin Mudimbe nous donne une illustration de ce type de situation :

« Si elle [ma mère] me parle en luba, je lui répons en swahili, indiquant mon intégration en un milieu culturel qu'elle connaît mal. Si elle m'adresse la parole en swahili, je

⁴⁷ V.Y. MUDIMBE, *Le corps glorieux des mots et des êtres. Esquisse d'un jardin africain à la bénédictine*, Humanitas-Présence Africaine, Montréal-Paris, 1994, p. 30-31. D'après NDAYWEL E NZIEM, *Les langues africaines face à leur avenir*, Paris, L'Harmattan, coll. Langues et Développement, 2003, p. 11.

lui répons en luba ou, plus souvent encore en songye, marquant, en ce fait, ma descendance patrilinéaire et ma désapprobation pour sa pauvre connaissance du swahili. »

Le multilinguisme entraîne parfois sur un territoire un rapport de force entre les langues. Ce rapport de force peut entraîner des conflits entre les communautés car elles sont représentatives d'une domination politique, économique et sociale (cf. §1.2). Quand on observe le développement des pays industrialisés, on remarque qu'ils se caractérisent par une certaine homogénéité linguistique. Car la pensée commune est de croire que l'unité et la survie d'un territoire ne peut se faire que si une langue est dominante. Le développement économique d'un Etat ne pourrait apparemment pas se faire si celui-ci n'est pas unilingue. En cas de plurilinguisme sur un territoire, le gouvernement envisagera d'instaurer une politique de réduction du nombre de langues, en visant la promotion d'une seule langue, ce qui dévalorisera les autres langues. Parfois les gouvernements tendent vers cette homogénéité linguistique dans un souci d'efficacité de communication. Les Etats africains sont des pays dit « en voie de développement industriel et économique ». Il faut souligner aussi le fait que c'est un continent dont la majorité de la population est rurale. La plupart des populations rurales transmettent leurs langues par l'oralité : peu de langues africaines ont une graphisation et peu d'Africains ont un usage de l'écriture. Le taux d'analphabétisme est en effet très élevé : quatre Africains sur dix ne savent ni lire ni écrire⁴⁸.

L'Afrique est un continent plurilingue avec la présence d'une forte tradition orale. Si le multilinguisme apparaît comme un frein au développement économique d'un pays, l'homogénéité linguistique s'imposerait comme étant un facteur de progrès économique et industriel. Le multilinguisme serait alors associé à des sociétés en voie de « modernisation », et l'unilinguisme à des sociétés riches, modernes, développées sur le plan de l'urbanisme et de l'économie. Les pays en grandes difficultés économiques « rêvent » de s'insérer dans le monde industrialisé. Si l'homogénéité linguistique est une étape jugée inévitable pour le développement d'un Etat, la diversité linguistique sera donc menacée et celle-ci ne sera pas perçue comme une richesse, un patrimoine qu'il faut valoriser et préserver. Or, ce multilinguisme traditionnel ne doit pas être appréhendé comme un frein à la modernité et à l'unité nationale. Mettre en accord le multilinguisme et le progrès économique n'est pas une tâche simple pour les politiques. Les pays africains en voie de développement comptent tous une langue coloniale, qui est souvent la langue dominante dans les domaines de l'enseignement, des médias et de l'administration. De plus, les élites des Etats africains parlent et tolèrent la langue coloniale. Ils tentent aussi de l'imposer à leurs compatriotes, les

⁴⁸Données de l'UNESCO : http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=8517&URL_DO=DO_TOPI&URL_SECTION=201.html

⁴⁸Sources : <http://www.tifq.ulaval.ca/axl/>

obligeant à abandonner leurs langues maternelles. Ainsi, quelques centaines de millions de personnes doivent accepter le mépris qui existe sur leur langue, et se voient dans l'obligation de l'abandonner.

Quels sont les moyens ou les politiques que peuvent employer les gouvernements pour faire disparaître la diversité linguistique d'un territoire ? Il existe dans le monde des Etats qui pratiquent, à des degrés différents, une politique dite d'*assimilation*. Ce type de procédé consiste à « utiliser des moyens, généralement planifiés, en vue d'accélérer la minorisation ou la liquidation de certains groupes linguistiques »⁴⁹. Ce procédé, peu respectueux, n'est pas pratiqué par les Etats africains. Certains pays tels que la République d'Afrique du Sud, l'Ethiopie, le Cap-Occidental, la Mauritanie, la Namibie, le Niger, le Nigeria, le Soudan et le Zimbabwe ont recours à une politique de *multilinguisme stratégique*. Un Etat a recours à la politique de multilinguisme stratégique dans le cas où il rencontre des difficultés liées à la communication entre les populations, et ce dans un cadre politique, social et économique. Même si l'Etat est officiellement unilingue, il peut considérer deux ou plusieurs autres langues importantes à exploiter afin d'élargir et de simplifier le réseau de communication à travers le pays.

Ce que nous pouvons observer, c'est qu'il n'existe pas de politique répressive sur la diversité des langues en Afrique. La diversité linguistique n'étant pas perçue comme un facteur de développement économique, les dirigeants tolèrent des politiques linguistiques « douces » en vue d'une homogénéité linguistique. Cette volonté d'une homogénéité linguistique entraîne alors l'abandon des « petites » langues. Or, la grande majorité des langues africaines sont issues de cultures à tradition orale. Si les gouvernements incitent les communautés à abandonner leurs langues dans un but purement économique, les conséquences sont telles qu'une menace pour le patrimoine linguistique africain apparaît : les langues à tradition orale ne laissent pas de traces et s'éteignent à jamais si elles ne sont plus pratiquées.

2.3 Les cultures à tradition orale

L'Afrique est un continent qui connaît une forte culture à tradition orale. D'après

André Lalande⁵⁰, la tradition est « ce qui dans une société et particulièrement dans une religion se transmet d'une manière vivante, soit par la parole, soit par l'écriture, soit par la manière d'agir ». La tradition orale est un acte verbal, elle diffuse des croyances et des rituels. Elle est une des sources de l'histoire africaine. C'est la transmission du passé d'un peuple, à travers par exemple, les chants, les contes, les fables ou les proverbes; l'Afrique regorge de contes et de légendes. En plus de véhiculer des valeurs, elle est porteuse de la mémoire sociale d'un groupe et de visions du monde typiquement africaines. Cette tradition de l'oralité qui a une fonction sociale et historique, a aussi une valeur éducative. C'est la transmission d'un témoignage d'une génération à une autre. Les plus âgés jouent le rôle de bibliothèques de connaissances et de la sagesse. C'est donc une transmission de *manière vivante*.

L'oralité est une caractéristique des sociétés africaines, elle n'est pas qu'un moyen de communication dans la vie quotidienne : elle fait partie d'une identité culturelle. Ce sont des sociétés qui perpétuent leurs connaissances, leurs savoirs et leurs manières d'être par la parole, elles ne passent pas par un support écrit. Une parole ancestrale qui a tout son poids dans la cohésion et le maintient d'un corps social. C'est une parole porteuse de valeurs, ce n'est pas seulement un acte passif de communication mais c'est avant tout un mode d'action : la tradition orale a pour but de transmettre un message. Cependant, la tradition orale trouve de moins en moins de place dans la vie quotidienne des nouvelles générations africaines, et celles-ci se voient de plus en plus privées de ce trésor culturel et éducatif. D'après Ketline Adodo⁵¹, la valorisation de ce patrimoine est fondamentale pour la construction de l'identité de l'enfant africain.

Les traditions orales sont en voie de disparition dans notre monde « moderne » car ce type de cultures traditionnelles n'est pas valorisé. Or, c'est un patrimoine qui est encore présent en Afrique, et les africanistes ont la chance de pouvoir étudier cette littérature encore vivante. Nous pouvons souhaiter qu'ils n'attendent pas leur disparition pour comprendre l'importance d'étudier ce patrimoine. Le développement ou la préservation de ces cultures n'apportent pas que des richesses sur le plan de l'âme, elles peuvent aussi contribuer au rayonnement d'un pays. Le développement et la préservation de ces cultures peuvent aussi engendrer un impact important sur le plan économique, la protection du patrimoine linguistique d'une nation rentre aussi dans le cadre du développement durable.

⁵⁰ A. LALANDE, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, Paris, 2006.

⁵¹ Source : <http://portal.unesco.org/culture/fr/files/19462/10807255203/adodo.pdf/adodo.pdf>

2.4 Les langues et le développement durable en Afrique

D'après un rapport du Conseil exécutif des Nations Unies⁵², toutes les populations devraient « bénéficier du droit à une éducation de qualité dans leurs propres langues » ; or ce n'est pas toujours le cas. Ces populations exclues de l'éducation sont entre autres des communautés autochtones. Il est courant de nos jours de rencontrer des programmes d'éducation qui ne s'adressent pas aux apprenants dans leur langue maternelle. Cependant, cela ne peut pas répondre favorablement aux besoins éducatifs fondamentaux attendus. Ces populations qui ne reçoivent pas un enseignement dans leur langue maternelle sont souvent confrontées à des situations d'échec. La promotion et le droit à une éducation multilingue⁵³ pour les minorités devraient être garanties. En effet, pour comprendre le développement durable et agir en sa faveur, les experts de l'UNESCO insistent sur le fait que « les apprenants doivent avoir accès à l'éducation dans leurs langues maternelles et aussi dans d'autres langues »⁵⁴. Etant donné que les langues minoritaires et autochtones sont des véhicules de transmission de cultures, de valeurs et de savoir traditionnels, une éducation multilingue favoriserait les actions menées en faveur du développement durable. Cette éducation nous permettrait de nous ouvrir sur de nouvelles connaissances culturelles, et d'assurer un échange entre le global et le local.

En ce qui concerne l'Afrique, un développement durable ne peut pas être envisagé si on ne s'appuie que sur les langues d'origine coloniale. Promouvoir les langues africaines est donc un fait incontestable. D'après Ndaywel E Zem⁵⁵, « la question linguistique est le cœur de la problématique du développement du continent africain ». Mais les projets linguistiques qui rentrent dans le cadre du développement durable doivent contribuer à la « modernisation » des langues autochtones, afin que celles-ci puissent s'adapter aux objectifs éducatifs. Les langues autochtones ont donc besoin de se moderniser. Une modernisation dans le domaine de la création lexicale, par exemple. Les langues ne connaissent pas toutes la même évolution sémantique, et si on modernise leur lexique, elles pourront ainsi satisfaire les besoins communicationnels et informationnels des communautés linguistiques concernés. En ce qui concerne l'évolution sémantique en rapport avec les

⁵² Sources : <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001805/180536f.pdf>

⁵³ L'éducation multilingue désigne l'emploi de trois langues : la langue maternelle, régionale ou nationale et internationale.

⁵⁴ Sources : <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001805/180536f.pdf>

⁵⁵ I. NDAWEL E ZEM, *Les langues africaines et créoles face à leur avenir*, L'Harmattan, Paris, 2003, p.184.

nouveaux concepts et de nouveaux termes de la science et de l'industrie, par exemple, une majorité des langues africaines n'ont pas pris le pas dessus; ce rôle étant dévolu aux langues coloniales, que les deux catégories de langues vivent et partagent les mêmes réalités quotidiennes.

La promotion des langues est un facteur de développement, ce n'est pas seulement un acte voué à la sauvegarde d'un patrimoine. Il est donc urgent de mettre en place des moyens de sauvegarde et de préservation des langues africaines dans le but de protéger le patrimoine immatériel, mais aussi dans le but de permettre à un continent tout entier de se relever sur le plan économique et sanitaire. L'Afrique a besoin d'affirmer son indépendance et son identité à travers ses langues. L'émancipation culturelle des peuples africains et l'accélération de leur développement économique et social ne seront possibles que si les langues africaines sont utilisées. Valoriser la diversité des langues africaines est un facteur d'équilibre mais aussi un facteur vital pour l'unité africaine. Nous sommes censés ne pas oublier que l'Afrique est un continent accablé par la malnutrition, l'analphabétisme, les conflits sociaux et ethniques, mais aussi par des maladies dévastatrices telles que le VIH/SIDA. On ne peut pas continuer à tolérer le non-accès au savoir et à la prévention. Ces individus ont droit à des soins, à des préventions, à un accès à l'information, ainsi qu'à une éducation dans leur langue d'origine. La non-négation des cultures africaines est aussi un facteur de résolution des conflits, des épidémies. L'analphabétisme est très élevé en Afrique (cf. §.2.3). Il faut prendre conscience qu'il représente un frein au développement économique, culturel et social d'un Etat.

Mais avant d'arriver à instituer les langues nationales dans les systèmes éducatifs fondamentaux, on peut déjà commencer à élaborer des solutions, qui pourront permettre un début de processus à la création lexicale et à la traduction dans les langues africaines : le recours aux médias, l'exploitation des ressources numériques, l'élaboration et la formation en lexicographie, la graphisation d'un grand nombre de langue.

2.5 Les nouvelles technologies aux services du patrimoine linguistique.

2.5.1 L'avenir des langues africaines face aux nouvelles technologies

Est-il possible de croire que les langues indigènes pourraient entrer dans l'ère des nouvelles technologies? Dans le contexte de la mondialisation et de l'Internet du début du XXIème siècle, les réseaux de communication sont dominés par quelques langues internationales et par l'anglais en particulier. Comme le précise Robert Chaudenson, le "cybermonde" est en fait comme l'autre. En effet, on peut s'inspirer du modèle gravitationnel (cf. §1.2.1.B) pour observer la place des langues sur la Toile. Elles y sont certes égales en capacités de développement. Mais elles n'ont pas toutes trouvé une place et pour ainsi dire, elles n'ont pas la perspective d'un même avenir. Que pouvons-nous dire de l'avenir des langues africaines dans un tel contexte ? Nous venons de voir que les langues africaines doivent connaître une certaine modernisation afin de pouvoir trouver leur place dans le contexte de la mondialisation. Or, le rôle des locuteurs est primordial dans cette démarche : les langues autochtones ne pourront s'intégrer dans les nouveaux réseaux de communication seulement si les communautés linguistiques veulent bien en faire un usage dans cet espace. Les locuteurs adopteront ainsi une attitude positive, permettant d'assurer un facteur de vitalité pour la préservation de leur langue.

S'agissant des langues africaines, le premier problème est qu'elles sont en grande majorité issues de tradition orale. Elles ne possèdent pas d'alphabet et ne peuvent donc pas être retranscrites sur un support, que ce soit manuscrit ou encore électronique. Leur diffusion est donc limitée. Leur avenir face aux nouvelles technologies dépendra de la volonté des locuteurs à intégrer leur langue dans de nouveaux domaines dits modernes, et de passer par l'étape d'une graphisation. Le stade de la graphisation est donc la première étape, il faut donc doter ces langues d'un système graphique. La graphisation est un terme technique qui est de l'ordre du « comment écrire une langue ? »⁵⁶, comment donner un code graphique à une langue orale ? La graphisation est donc une étape de départ pour que ces langues puissent accéder aux réseaux de communications électroniques et ainsi assurer, en quelques sortes, leur postérité. L'écriture des langues n'est pas au fond indispensable mais dans le cas où on envisage la mise en place d'un usage éducatif d'une langue, la mise au point et l'officialisation d'un code graphique sont alors nécessaires. La SIL s'intéresse de très près à ce problème mais ses intérêts ne sont pas semblables aux politiques linguistiques, car son but est de traduire la Bible dans toutes les langues du monde, en vue de l'évangélisation universelle. Leurs travaux sont cependant d'un grand intérêt dans le domaine de la sauvegarde des langues autochtones car en plus d'établir un recensement des langues du monde de référence, ils participent activement à leur conservation par ce

⁵⁶ CHAUDENSON R., *Education et langues : français, créoles et langues africaines*, L'Harmattan, Paris, 2006, p. 62.

travail de transcription. Mais ce qui nous intéresse principalement dans cette étape de graphisation d'une langue, correspond à l'étape de création d'un code graphique, outil alors indispensable, et ayant pour but unique de permettre l'entrée et l'adaptation des langues orales dans l'ère des nouvelles technologies.

2.5.2 Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Les Technologies de l'Information et de la communication se sont considérablement développées sur l'ensemble de la planète. Ces nouvelles technologies se développent également en Afrique, malgré un grand retard de ce continent dans leur adoption. L'Afrique subsaharienne est placée dans les derniers rangs sur la liste des régions du monde en termes d'opportunités numériques. Le recours aux TIC représenterait alors une possibilité d'accélérer le développement numérique en Afrique. Mettre en place une société de l'information, ce serait permettre à des pays de se développer et d'augmenter rapidement leur niveau de vie. L'utilisation des TIC peut améliorer la qualité de vie des Africains. Les domaines de l'éducation, de la santé, du commerce, de l'agriculture peuvent exploiter ces nouvelles technologies. Nous nous intéresserons dans cette partie au domaine de l'éducation, qui est certes un axe prioritaire du développement, mais aussi un axe qui prend en compte l'avenir et la place des langues africaines dans cette nouvelle ère des technologies.

Le progrès technologique, que connaît la société mondiale ces dernières années, induit la prise en compte d'un nouvel environnement. D'après Thomas Bearth⁵⁷, certaines langues africaines seraient menacées de disparition dans l'enseignement lui-même. En effet, un manque de moyens financiers et une baisse d'effectifs chez les étudiants dans les universités du Nord de l'Afrique, contraindraient les politiques à ne plus pouvoir assurer l'enseignement de certaines langues africaines. Depuis 1999, l'Université de Zurich propose alors de relancer l'enseignement de ces langues aux moyens des TIC.

Les TIC ont pour idée de proposer une méthode d'apprentissage censée rendre l'enseignement plus attrayant et plus durable. Et surtout, ces nouvelles technologies ne dépendent pas de fortes dépenses budgétaires. Dans cette optique, l'université a développé deux projets, qui sont connus sous le nom de "African Languages and Linguistics over Internet". Ils concernent deux grandes langues du continent africain: l'*akan*, langue parlée en Afrique de l'Ouest et le *swahili*, langue parlée majoritairement en Afrique de l'Est et en

⁵⁷I. NDAWEL E ZEM, *Les langues africaines et créoles face à leur avenir*, L'Harmattan, Paris, 2003, p.45.

Afrique Centrale. Les deux programmes accordent une place centrale du CD-ROM et de l'Internet comme véhicule des contenus et comme support matériel des procédés didactiques. Dans une certaine mesure, les moyens didactiques mis à la disposition des étudiants tendent à favoriser un haut degré d'autonomie et de flexibilité de l'apprenant. Ces deux didacticiels sont déjà opérationnels, si toutefois ils peuvent être améliorés, les savoir-faire acquis peuvent désormais servir de modèle pour la création d'autres projets didacticiels pour les autres langues africaines. Evidemment l'adaptation ne se suffirait pas d'un simple déplacement de données d'une langue à une autre. Mais, ces didacticiels pourraient servir de « canevas pour d'autres projets semblables »⁵⁸.

Les TIC peuvent donner une possibilité de résoudre les problèmes liés à la disparition des langues, car elles ne nécessitent pas d'important fonds budgétaires, et sont accessibles à un large public. C'est un produit accessible et pas seulement pour les locuteurs des langues occidentales. Les TIC sont à la portée de tous, y compris les analphabètes. Les TIC constituent "un pont entre les langues, une passerelle entre les cultures, le réseau des esprits"⁵⁹. Nous verrons qu'Internet peut également contribuer à la promotion des langues.

2.5.3 Place aux langues minoritaires sur Internet : le cas des langues africaines

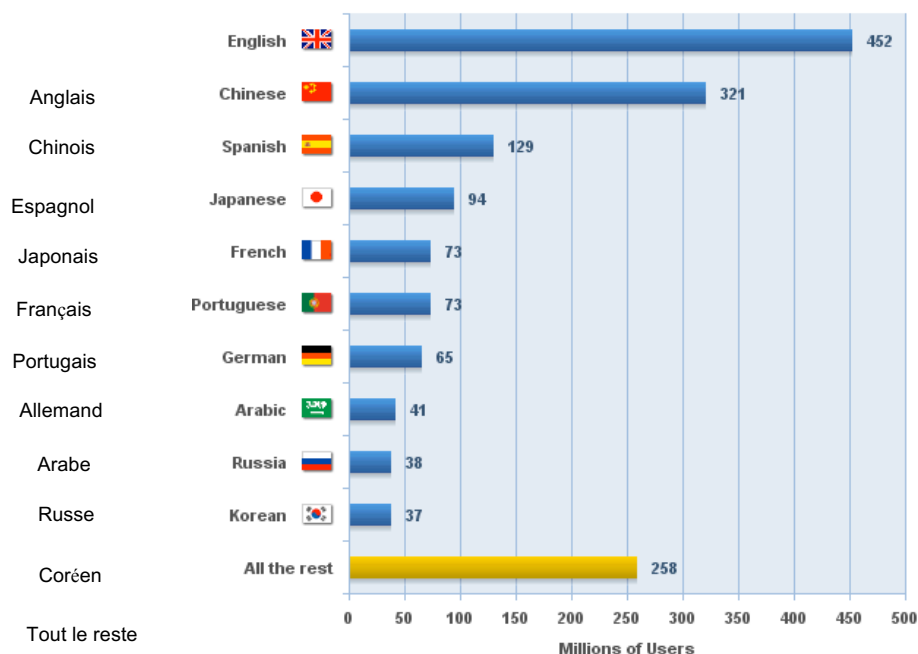
Internet est un espace nouveau où chaque langue a la possibilité de trouver sa place. Aujourd'hui, le cyberspace occupe une place essentielle dans la circulation de l'information et dans l'accès au savoir. L'internationalisation de la communication permet aux individus d'accéder au savoir dans un nombre infini de domaines et de s'ouvrir au dialogue avec d'autres cultures. Selon une évaluation de l'Internet World Stats⁶⁰ de mars 2009, il y aurait plus d'1,5 milliards d'internautes.

⁵⁸ Ibid., p.54.

⁵⁹ <http://www.uneca.org/aisi/ICConnectAfrica/issue5.pdf>

⁶⁰ <http://www.internetworldstat.com>

Top 10 Languages in the Internet millions of users



Source: Internet World Stats - www.internetworldstats.com/stats7.htm
 Estimated Internet users is 1,581,571,589 for 2008
 Copyright © 2009, Miniwatts Marketing Group

Document 4 : Les 10 premières

langues sur Internet dans le monde.

Source: Internet World Stats – www.internetworldstats.com/stats.htm

Dans le monde virtuel de l'Internet, très peu de langues y sont déployées. La langue la plus diffusée est l'anglais, et le chinois vient en seconde place (cf. Document 4). Il existe cependant des projets de soutien pour briser la prédominance de quelques langues. Ces projets ont pour mission de lancer des programmes spécifiques permettant aux langues minoritaires d'entrer à leur tour sur la Toile.

Les experts de l'UNESCO sont conscients que l'usage de nouveaux moyens de communication dans les pays en voie de développement est un facteur de développement. L'aventure du cyberespace a commencé avec la prédominance de quelques langues internationales, mais le développement des réseaux électroniques à travers plusieurs langues doit se réaliser et surmonter cette barrière langagière : c'est un défi que les experts, les organismes et les locuteurs de langues minoritaires qui n'ont pas hésité à entreprendre. C'est ainsi que de nombreuses initiatives ont été lancées par l'Organisation des Nations Unies. L'un des programmes le plus connu est « Initiative B@bel »⁶¹ : son principal objectif étant de promouvoir le multilinguisme sur Internet. De même, le programme a pour mission de protéger les langues minoritaires et de veiller à ce qu'il n'y ait pas de ségrégation linguistique dans ce nouvel espace de communication. Car en effet, la diversification linguistique

⁶¹ http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL_ID=16540&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

d'Internet est loin d'être profitable à tous les continents, à toutes les cultures, à toutes les langues.

Mais la crainte d'un monolinguisme sur Internet n'est plus d'actualité car on y trouve désormais un grand nombre de communautés linguistiques, même si les langues sont loin d'y être toutes représentées. L'Afrique, avec ses 2000 langues, n'a pas encore trouvé sa place dans cette aventure du cyberspace. Les langues africaines connaissent une place peu importante dans le cyberspace. Quelle est la place des langues africaines sur Internet ? Pourquoi faut-il que des moyens soient mis en place pour que les langues africaines se diffusent sur Internet? Améliorer la place des langues africaines dans le cyberspace, c'est contribuer à la lutte pour le développement durable. Par conséquent, c'est le rôle des locuteurs Africains de tirer profit de l'opportunité du cyberspace en créant et en diffusant des contenus dans leur langue. C'est peut-être pour eux une chance qui leur permettrait de préserver ou de promouvoir leur patrimoine linguistique.

Pour illustrer la place des langues africaines sur Internet, nous allons nous référer aux travaux⁶² de Diki-Kidiri et Atibakwa Baboya. Leur étude voudrait permettre de faire le point sur la place réellement occupée par les langues africaines sur le Net. Cette étude ne concerne pas l'usage des langues africaines dans les courriers électroniques, ni dans les forums de discussion, mais uniquement les sites auxquels on peut accéder avec un navigateur ordinaire. La recherche sur la Toile a donc été menée en utilisant le nom de chaque langue comme mot-clé. Ce qui a donc conduit les chercheurs à devoir résoudre les problèmes de dialectologie et d'écriture multiples des noms de langues (cf. §1.1). Les principaux points révélés dans cette étude montrent clairement que les langues africaines apparaissent sur la Toile beaucoup plus comme des objets d'étude (mention, documentation, description, échantillons, textes, cours) que comme des véhicules de communication (sites). La langue de communication utilisée pour parler des langues africaines est très largement exprimée par l'anglais, même pour les langues en zone francophone. De plus, les cours les cours de langues africaines sont beaucoup trop rares sur Internet, ce qui entrave la possibilité de développer des cybercommunautés de locuteurs utilisant les langues africaines comme véhicules. Et les produits logiciels ou les solutions informatiques intégrant en standard des polices de caractères pour toutes les langues africaines sont rarement proposés sur les sites. Pour corriger cette situation, les deux linguistes proposent de promouvoir la multiplication des sites bilingues (ou multilingues) comportant le français et au moins une langue africaine comme langues de communication ; une plus grande diffusion de la documentation francophone sur les langues africaines ; des cours de langues africaines ;

⁶²DIKI-KIDIRI M., ATIBAKWA BABOYA E., *Le traitement informatique des langues africaines*, Agence de la francophonie et la Communauté belge, novembre 2003, p.5-32.

ainsi que le développement et la diffusion de logiciel facilitant l'écriture des langues africaines et leur dans le cyberspace. C'est un nouveau défi qui s'impose donc aux langues africaines : le défi d'assurer leur présence sur Internet. En assurant leur présence dans le cyberspace, elles se donnent un moyen pour parvenir à exister, à se faire une place. Le numérique peut donc constituer une opportunité pour les langues africaines, en prenant en compte également les langues minoritaires. Malgré la diversification linguistique survenue sur Internet au début des années 2000, les langues africaines ont du mal à se faire une place dans le monde du numérique. La mondialisation ne doit être en aucun cas une entrave à la diversité linguistique et culturelle, si les cultures y trouvent leur place se serait alors la réussite indéniable d'une telle idéologie.

Si la protection du patrimoine linguistique a des répercussions dans le cadre du développement durable, il reste cependant difficile voire impossible de sauvegarder toutes les langues du monde. Des experts devront alors définir des objectifs de priorités en ce qui concerne la sauvegarde des langues. Mais avant de nous avancer sur ce point dans le cas de l'Afrique, nous définirons quelques généralités des langues africaines d'un point de vue génétique et typologique. Ces généralités nous permettront d'appréhender les connaissances sur les langues africaines, et de voir s'il n'y pas de lacunes dans la documentation de ces langues.

2.6 Quelques généralités typologiques et génétiques sur les langues africaines

Les généralités typologiques et génétiques des langues africaines doivent être abordées dans le but de mieux comprendre l'importance de la diversité linguistique en Afrique. La typologie et la génétique des langues sont des domaines essentiels en ce qui concerne la documentation et la protection des langues. Les connaissances que nous enseignent ces domaines de recherche permettent, dans cette partie, d'avancer des arguments de poids sur l'importance d'une reconsidération du patrimoine linguistique en Afrique.

On avance le nombre de 2035 langues en Afrique ; cependant ce nombre n'est pas fixe car on découvre encore de nouvelles langues, alors que d'autres, qui ont peu de locuteurs, disparaissent. L'Afrique représente donc avec un peu plus de 2000 langues, presque un tiers des langues du monde. L'estimation d'environ 2000 langues doit être maniée avec prudence, comme nous l'avons vu en §1.1. Mais avant de nous avancer dans l'observation typologique et génétique des langues africaines, nous allons tout d'abord aborder quelques notions de base. La typologie des langues est une méthode de classification des langues selon plusieurs critères grammaticaux et linguistiques permettant de classer les langues en *types*

et non en *familles génétiques*. Malgré l'apparente diversité des langues, on peut observer l'existence de traits (ou de phénomènes concrets de linguistiques) communs à toutes les langues du monde. C'est ce qu'on appelle les universaux. Greenberg en 1963⁶³ les recense et les organise. Il existe des schémas communs entre les langues, pourtant elles n'ont pas de liens génétiques ni historiques. En observant et en analysant ces schémas, les typologues ont pu établir une typologie des langues. Voici quelques critères de classification utilisés pour l'ensemble des langues du monde :

- les types de *variabilité des signifiants* selon les traits grammaticaux (langues flexionnelles, langues isolantes, langues agglutinantes) ;
- l'utilisation de l'*accusatif* ou de l'*ergatif* ⁶⁴;
- l'utilisation ou non de *classificateur* ;
- l'*ordre des fonctions syntaxiques* (Sujet Verbe Objet, SOV, VSO, VOS, OSV ou OVS) ;
- la présence ou non de propositions subordonnées *relatives* ;
- le type d'*utilisation* qu'en font les locuteurs en tant qu'elle joue sur la structure même de la langue (langue véhiculaire, vernaculaire, koinè, créoles, sabir, pidgin, etc.).

L'idée qu'il y aurait une origine commune entre un grand nombre de langues parlées en Europe avait déjà été émise en 1647 par le linguiste hollandais Marcus Zuerius van Boxhorn. En 1786, l'anglais William Jones appuie encore cette idée de l'existence d'une origine commune entre les langues. Un demi-siècle passe, et le linguiste allemand Franz Bopp justifie la linguistique comparative par ses exposés sur l'indo-européen primordial, et fonde une science nouvelle, la Grammaire comparée. La linguistique comparée permet d'établir de manière scientifique l'existence des familles de langues qu'on dit alors liées par des relations génétiques. Elle étudie ainsi :

- la naissance de langues filles à partir d'une langue mère;
- la nature des liens entre la langue-mère (parfois disparue) et les langues filles ;
- les innovations et les similarités qui perdurent entre langues-filles elles-mêmes.

Cette science s'intéresse donc avant tout aux évolutions et aux similarités connues par les langues au cours de leur histoire, qu'elles soient sémantiques, phonétiques, phonologiques, lexicales ou syntaxiques.

Si on ne prend pas en compte les langues des colons européens⁶⁵, les langues africaines se répartissent en quatre grands phylums⁶⁶ : d'après Grimes (1996), ces

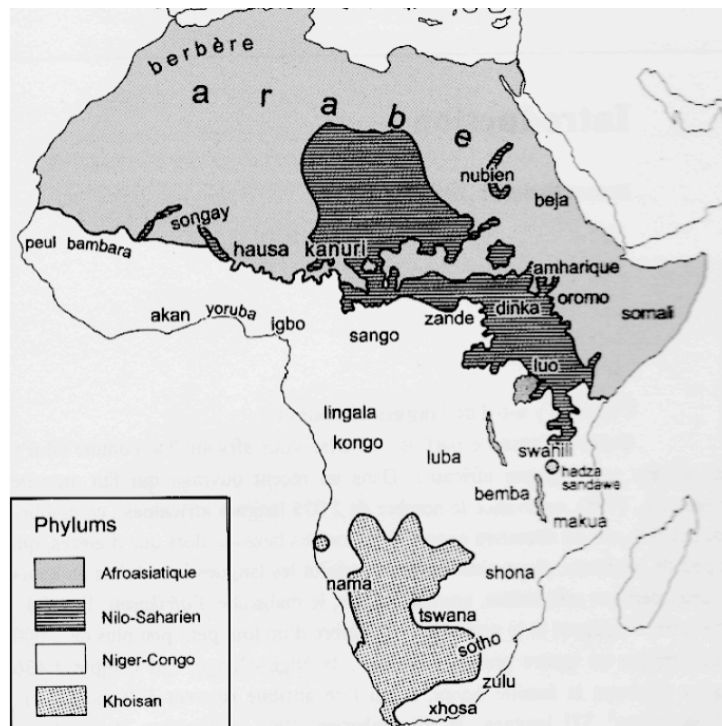
⁶³ Greenberg J.H. (ed.), *Universals of Language*, Cambridge, 1963. D'après Heine B., Nurse D., *Les langues africaines*, Karthala, Paris, 2004.

⁶⁴ L'ergatif est un cas plus intéressant pour la recherche, étant donné que de nombreuses études ont été faites pour l'accusatif.

⁶⁵ L'anglais, le français, l'espagnol, le portugais, le hollandais.

⁶⁶ On parle aussi de super-familles.

estimations sont les plus récentes, le Niger-Congo, qui compte 1436⁶⁷ langues (incluant la famille bantu qui, à qui l'on attribue souvent 500 langues) ; l'Afroasiatique⁶⁸ qui compte 371 langues ; le Nilo-Saharien qui lui compte 196 langues et enfin le Khoisan avec 35 langues. La carte 4 nous permet de visualiser la répartition de ces quatre phylums sur le continent africain.



Carte 4 : Phylums africains et langues principales.

Source : B. Heine & D. Nurse, *Les langues africaines*, Karthala, Paris, 2004.

L'Afrique du Nord n'abrite que peu de langues et certaines régions africaines comptent de nombreuses communautés linguistiques au sein de leurs frontières. Le Nigeria par exemple aurait presque 500 langues, le Cameroun 300. Cette famille de langues occupe la zone la plus vaste que n'importe quelle autre famille de langues africaines et constitue vraisemblablement une des plus grandes familles de langues dans le monde. Certaines des langues les plus parlées en Afrique y sont recensées, telles que le wolof, le peul, le manding, le bambara, le jula, l'akan, le yoruba, l'igbo, le sango, et ainsi que de nombreuses langues bantu. On estime qu'environ 360 millions⁶⁹ d'individus africains parlent aujourd'hui des langues Niger-Congo. Comme les études concernant la reconstruction complète de la famille

⁶⁷ Ce nombre varie selon les sources. Toutefois, les données avancées ici sont issues de : B. Heine & D. Nurse, *Les langues africaines*, Karthala, Paris, 2004.

⁶⁸ Appelé encore « Afrasien » par certains auteurs russes.

⁶⁹ B. Heine & D. Nurse, *Les langues africaines*, Karthala, Paris, 2004, p.21.

Niger-Congo ne sont pas achevées, certains spécialistes estiment que « l'unité de ce phylum n'est pas génétique, mais seulement typologique »⁷⁰. La reconstruction tardive de la famille Niger-Congo s'expliquerait d'après Kay Williamson⁷¹ et Roger Blench⁷² par les facteurs suivants : le grand nombre de langues, l'inaccessibilité d'une grande partie des données, le manque de chercheurs spécialisés dans ce domaine. La relation génétique demeure au stade de l'hypothèse la proto-langue n'a pas été encore reconstruite. Cependant, des reconstructions ont été proposées pour certains groupes et ces études tendent à élaborer la reconstruction génétique jusqu'à un *Proto-Niger-Congo*. Le groupe des langues *bantu* est le groupe le plus connu et le plus important dans la famille Niger-Congo. Ce groupe de langues fut l'un des premiers à être étudié : Meinhof établit la première reconstruction du Proto-Bantu. En ce qui concerne la linguistique africaine, on peut toutefois attester un certain succès dans la classification typologique des langues bantu.

Dans la remise en cause de la classification des langues africaines en quatre phylums, le Nilo-Saharien est l'un des plus polémiques. Il y a des difficultés à estimer le nombre de locuteurs des langues nilo-sahariennes et les connaissances des frontières dialectales sont insuffisantes. Les classifications typologiques et génétiques de ce phylum ne sont encore qu'approximatives et à manipuler avec précaution. En effet, la classification du Nilo-saharien a été la plus longue à établir en comparaison avec les trois autres phylums. A cela, Ruhlen⁷³ avance plusieurs explications : « un contact tardif avec les Européens, des sources descriptives limitées, un nombre de langues relativement plus réduit qu'en Afroasiatique ou en Niger-Congo, une grande diversité interne, des groupes restreints et isolés »⁷⁴. S'il y a peu d'études sérieuses de classification typologique en nilo-saharien et peu de linguistes qui ont essayé de travailler sur la classification de cette famille, deux spécialistes britanniques, Tucker et Bryan⁷⁵, sont toutefois des références dans ce domaine et ont produit certains résultats utiles et importants dans les études nilo-sahariennes. A l'instar du Bantu pour le Niger-Congo, les langues Nilotiques sont le groupe de langues ayant été au centre des études nilo-sahariennes. De plus, soulignons l'existence d'un sujet particulièrement problématique : c'est le rattachement de la branche songhaï⁷⁶ à ce phylum. Certains linguistes la rapprocheraient des langues mandés, appartenant à la famille nigéro-

⁷⁰ Ibid., p.22.

⁷¹ Linguiste spécialiste des langues du Nigeria à Port-Harcourt (Nigeria).

⁷² Linguiste spécialiste des langues Benue-Congo.

⁷³ Ruhlen M., *A guide to the World's Languages*, Stanford University Press, 1987, p. 107-109. D'après B. Heine & D. Nurse, *Les langues africaines*, Karthala, Paris, 2004.

⁷⁴ B. Heine & D. Nurse, *Les langues africaines*, Karthala, Paris, 2004, p.67.

⁷⁵ Tucker A.N. & Bryan M.A., *The Non-Bantu Languages of North-Easter Africa*, Londres, Oxford Press University, 1966. D'après B. Heine & D. Nurse, *Les langues africaines*, Karthala, Paris, 2004.

⁷⁶ Langue parlée par 3 millions de locuteurs dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

congolaise. Lionel Bender⁷⁷, par exemple, est un des spécialistes qui rattache le songhaï au phylum génétique du nilo-saharien, tout en admettant que cette classification n'est pas entièrement valide.

Le troisième phylum, l'Afroasiatique, est le phylum le moins polémique du continent africain. Il se décompose en général en six branches : les langues berbères ; les langues tchadiques ; les langues couchitiques ; les langues sémitiques, le groupe égyptien et les langues omotiques. Ce phylum présente des traits spéciaux sur certains niveaux d'études. En effet, il est le seul phylum qui comprend des langues parlées hors du continent africain : au Proche-Orient et au Moyen-Orient. L'autre trait spécifique à ce phylum est sa profondeur historique. Il existe des échantillons écrits de langues qui remontent à 4000 ans ; ces langues s'apparentent à la branche sémitique⁷⁸. Le groupe égyptien est aussi une branche qui a une valeur historique indéniable, l'égyptien étant une langue éteinte qui a donné naissance au copte. On remarque alors que certaines des plus importantes civilisations de l'histoire de l'humanité ont été fondées par des peuples dont les langues appartiennent au phylum Afroasiatique, celles-ci suscitant très tôt l'intérêt des scientifiques. S'il existe de nombreux travaux sur le concept « Afroasiatique », les discours à ce propos sont encore divergents, et de nombreuses langues ne sont pas encore décrites. Le fait qu'il existe un ancêtre commun à ces six familles n'est toujours qu'au stade de l'hypothèse. Il reste encore à prouver de manière décisive la validité de ce phylum.

Les langues khoisan représentent le plus petit des quatre phylums d'Afrique. D'après Tom Güldemann⁷⁹ et Rainer Vossen⁸⁰ « ces langues et dialectes pouvaient atteindre ou même dépasser le nombre de cent »⁸¹ par le passé. De nos jours, on en dénombre un peu plus d'une trentaine. En fait, « la plupart des langues khoisan avaient déjà disparu ou étaient en voie de disparition avant que l'on ne s'y intéresse scientifiquement », nous expliquent-ils dans le chapitre consacré aux langues khoisan⁸². Les langues khoisan ont des traits typologiques rares et leurs systèmes phonétiques, les clicks, sont les plus complexes au monde, et considérés comme uniques en Afrique. Parmi les langues qui existent encore, certaines n'ont toujours pas été étudiées avec précision. Ceci qui implique que le travail des linguistes est ralenti pour confirmer l'hypothèse d'une relation génétique. Le lien génétique hypothétique entre toutes les langues khoisan n'a pas été réellement prouvé. Dans leur présentation, Tom Güldemann et Rainer Vossen font observer que les études phonético-

⁷⁷ Professeur à l'Université de l'Illinois du sud, s'intéresse à la classification et à l'histoire des langues africaines.

⁷⁸ Les langues sémitiques anciennes telles que l'akkadien, l'ougaritique, l'araméen... Actuellement, les langues sémitiques les plus parlées sont l'arabe, l'hébreu, l'amharique, le soureth.

⁷⁹ Linguiste spécialiste des langues bantu et des langues khoisan à l'université de Leipzig en Allemagne.

⁸⁰ Linguiste spécialiste des langues khoisan à l'université de Francfort-sur-le-Main en Allemagne.

⁸¹ B. Heine & D. Nurse, *Les langues africaines*, Karthala, Paris, 2004, p. 121.

⁸² Ibid.

phonologiques récentes manquent de profondeur et qu'il y a d'énormes lacunes dans la documentation grammaticale et l'analyse du discours. Les travaux sont loin d'être suffisants. Trois langues (le kxoe, le khoekhoe et le jul'hoan) sont décrites dans des documents facilement accessibles pour des linguistes non spécialistes de ce domaine. Le phylum khoisan est fragile dans sa vitalité. Les communautés linguistiques ne comptent pas un grand nombre de locuteurs, et connaissent une dévalorisation de leur culture. Elles sont sensiblement touchées par les changements économiques, sociaux et politiques. Les langues khoisan sont menacées d'extinction. Un phylum tout entier tend à disparaître et nous n'en possédons que peu de sources et d'études. Les langues khoisan sont cependant un trésor linguistique pour nos connaissances et nos savoirs sur les différents systèmes langagiers de l'humanité.

Cette brève observation des connaissances typologiques et génétiques des langues africaines nous permet de dire qu'il y a de nombreuses lacunes dans ce domaine, et que de nombreuses hypothèses de classifications restent à prouver. De plus, la proportion des linguistes spécialisés dans les langues africaines a diminué au cours du dernier quart de siècle. Il est évident que si les effectifs diminuent, les travaux de recherche seront ralentis. Les langues africaines sont touchées par le phénomène de disparition des langues. A travers chaque découverte linguistique, nous comprenons un peu plus l'histoire de l'Afrique, de ses langues et de ses peuples. Nous pouvons alors nous émerveiller de la complexité ou la simplicité des systèmes de communication que l'Homme a pu développer. Or, la recherche en typologie et en génétique de l'étude des langues africaines n'étant pas suffisamment déployée, il reste encore difficile d'appuyer l'une ou l'autre des théories qui peuvent être émises dans ce domaine. « Dixon (1977), jette le doute sur la validité génétique des phylums africains en général »⁸³. Mais la recherche de la validité des hypothèses avancées pour l'existence de ces quatre phylums est ralentie par certains facteurs suivant d'après Bernd Heine et Derek Nurse:

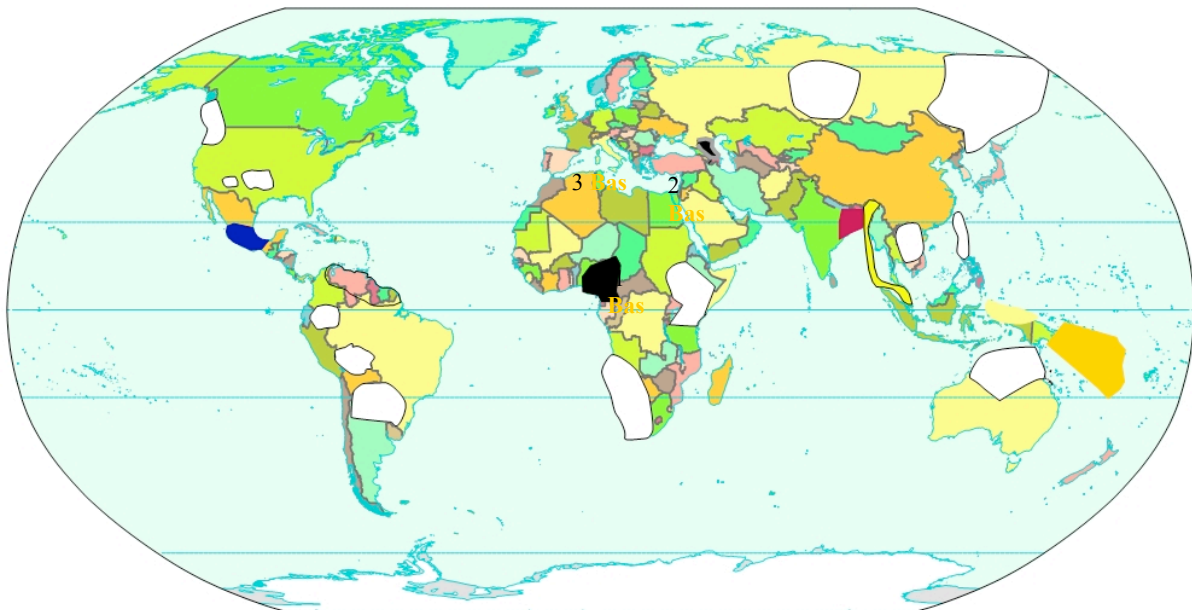
- la faiblesse numérique des scientifiques qui s'y sont intéressés ;
- le grand nombre de langues concernées ;
- la médiocre documentation que l'on a pour la plupart d'entre elles ;
- les interactions de longue durée avec des langues adjacentes ;
- et au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle, la disparition de certaines langues⁸⁴.

D'après les spécialistes des langues africaines, la documentation de ces langues va de « assez élevé » à « nul ». Quoiqu'il en soit, la documentation ou les analyses concernant ces langues n'atteignent pas les niveaux d'études et de données des langues européennes

⁸³ B. Heine & D. Nurse, *Les langues africaines*, Karthala, Paris, 2004, p.13.

⁸⁴ Ibid., p.14.

ou asiatiques. Si on traduit « assez élevé » par « ayant une grammaire de référence raisonnablement complète et précise »⁸⁵, les linguistes estiment qu'une centaine de langues africaines maximum entrent dans cette classification. La majorité des langues africaines ont une documentation considérée comme pauvre, elles ont souvent une grammaire inadéquate et une analyse superficielle de la langue. Pour certaines, on ne trouve que des listes lexicales fiables, et pour d'autres la documentation est quasi inexistante. L'Afrique est un continent où bouillonne une diversité linguistique surprenante, où les langues restent encore trop mystérieuses dans leurs origines et leurs liens génétiques. Cependant, à notre grand étonnement, ce patrimoine linguistique ne suscite pas assez la curiosité de la communauté scientifique. Une curiosité qui devrait se faire de plus en plus soutenue car de nombreuses langues africaines sont en danger.



Carte 5 : D'après, *Global Language Hot spots*, 2007.
Source : http://www.livingtongues.org/docs/Hotspots_0807.pdf

La carte 5 a été conçue par Greg Anderson et David Harrison, deux linguistes de « Living Tongues Institute for Endangered Languages ». Elle nous permet de regarder la

⁸⁵ B. Heine & D. Nurse, *Les langues africaines*, Karthala, Paris, 2004, p.14.

distribution globale de la diversité linguistique considérée comme menacée. D'après les experts, les zones circulaires et colorées (en blanc, orange, ou noir par exemple) correspondent aux régions où la diversité linguistique est en danger, mais à différents degrés (cf. §1.1.3). Nous nous concentrerons dans cette partie, sur les zones numérotées de 1 à 3 afin d'aborder la notion de « degré de danger » pour les langues africaines.

On observe sur cette carte qu'il n'y pas de zone dites d' « urgence » sur l'ensemble du continent africain. Les experts considèrent cependant trois régions où le niveau de menace est faible. Cela signifie que ce sont des régions où les expéditions pour la sauvegarde et la documentation des langues n'est pas prioritaire. Il s'agit des zones 1, 2 et 3. La zone 1 au sud, correspond à six familles de langues appartenant au phylum des langues khoisan. La zone 2 à l'est du continent regroupe dix-sept familles de langues des phylums afroasiatique et nilo-saharien. La zone 3 (en noir) regroupe quant à elle, trente familles de langues du phylum niger-congo⁸⁶. Les généralités typologiques et génétiques qui viennent d'être énumérées, nous ont permis de démontrer qu'une majorité des langues africaines sont faiblement documentées et mal recensées. Nous pouvons alors nous interroger sur la validité des informations qu'apporte cette carte. Les trois zones représentées sur la carte ne seraient-elles pas des zones ayant un besoin urgent de documentation et d'archivage? De plus, si l'on se réfère aux données établies par l'UNESCO, la considération d'une menace pour ces quatre phylums n'est pas similaire aux données de Greg Anderson et David Harrison. En effet, les données les plus récentes de l'UNESCO⁸⁷ nous indiquent qu'environ plus d'une centaine langues sont en *situation critique*⁸⁸ sur l'ensemble du continent Africain. Ces langues en situation critique reflètent cependant les trois zones mentionnées sur la carte. Considérons à présent la zone 1 où se regroupent les langues khoisan. Ne pourrait-on pas considérer qu'il s'agit d'une région où la sauvegarde du patrimoine linguistique doit devenir prioritaire dans les expéditions de documentation ? La question se pose car les langues khoisan, ainsi que leur nombre de locuteurs sont faibles numériquement, et ce sont également, d'un point de vue typologique et génétique, des langues qui ont des traits spécifiquement différents des autres langues du monde.

L'observation de ces quatre phylums nous permet donc de conclure sur l'hypothèse d'un manque de connaissances et de recherches pour chacun d'eux. Mais l'élément le plus

⁸⁶ Données pour chaque zone : http://www.livingtongues.org/docs/Hotspots_0807.pdf

⁸⁷ Source : http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_UD=8048&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.htm

⁸⁸ Cf. Carte des langues en « situation critique, *Atlas interactif des langues en danger* : <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?pg=00206>

important de cette partie, que nous devons souligner, est la disparition probable d'un phylum : les langues khoïsan. Un phylum tout entier semble menacé de s'éteindre en Afrique sans qu'il ne soit pour autant considéré comme une zone prioritaire de sauvegarde par les experts. Nous allons par la suite, localiser les zones du monde dites d' « urgence » afin de trouver des éléments qui pourraient nous permettre de répondre à ces questions.

2.7 Localisation des « zones d'urgence »

La protection des langues des peuples autochtones dans une économie mondialisée, passe par une valorisation de leur culture, par une éducation dans le respect de leurs cultures autochtones, par un travail de sensibilisation de la part des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux ; mais aussi par la mise en place de programmes de sauvegarde et de préservation par les experts, et surtout par la participation des principaux acteurs concernés. La première partie de ce travail nous a permis d'observer que le phénomène des langues en danger se déploie sur l'ensemble de la planète.



Carte 6 : Les cinq « points chauds » de disparition des langues.
Source: Living Tongues Institute for Endangered Languages, 2007.
<http://www.livingtongues.org/hotspots.html#NGmagmap>

Toutefois, les études faites par des experts sur la vitalité des langues (cf. 1.1.3), ont permis d'établir une carte signalant des zones plus sensibles que d'autres (cf. carte 5). La

deuxième partie de ce travail s'est orientée sur la présentation du patrimoine linguistique en Afrique dans diverses dimensions, démontrant qu'il s'agit d'un continent où il y a une grande diversité linguistique mais où cependant l'étude des langues africaines n'est pas encore suffisamment approfondie.

Greg Anderson et David Harrison du « Living Tongues Institute of Endangered Languages » ont conçu une carte des « points chauds », ou zones sensiblement touchées par la menace de disparition des langues autochtones. Cette carte a permis d'évaluer cinq zones de priorité dans la recherche et la sauvegarde de langues en danger. Les zones d'urgence montrées sur la carte 6 sont, d'après les deux linguistes, le nord de l'Australie (1), le nord-ouest de l'Amérique du sud (2), le nord-ouest de l'Amérique du Nord (3), l'est de la Sibérie (4) et enfin le sud-est de l'Amérique du Nord (5). Ces zones sont considérées comme étant des régions où les expéditions pour la documentation doivent être prioritaires. Elles sont définies comme des aires qui nécessitent une action d'urgence. Pour les linguistes ces aires répondent à trois facteurs qui les définissent comme zones prioritaires :

- de part leur nombre d'unités génétiques (ou groupes de famille) divisées par le nombre total de langue ;
- de part le niveau de danger ;
- le troisième facteur étant un critère du nombre de connaissances et d'études disponibles pour la recherche (Textes, lexique, grammaires, articles, enregistrements, etc.).

Suite à ce que nous avons pu observer en ce qui concerne le patrimoine linguistique en Afrique, tel que la forte diversité linguistique de ce continent (un tiers des langues du monde sont en Afrique) ; la faible connaissance et le manque de recherche d'un point de vue typologique et génétique des langues africaines en général ; la grande probabilité de disparition d'un phylum tout entier nous porte à nous interroger de la façon suivante, notamment dans le cas du phylum des langues khoisan : pourquoi ne les experts ne s'intéressent-ils pas une (ou plusieurs) zones prioritaires pour la sauvegarde des langues en Afrique ?

Pour tenter de répondre à cette question, nous observerons plus en détails une de ces cinq zones prioritaires, tout en établissant une comparaison en parallèle avec la situation des langues africaines. Il nous semble que la zone la mieux adaptée à cette comparaison est la zone (2) d'urgence (cf. carte 6) : le nord-ouest de l'Amérique du sud. De plus, on peut établir des corrélations entre ces deux régions du globe, d'un point de vue historique, économique, politique et social. D'un point de vue historique, ce sont des régions qui ont été fortement marquées par l'empreinte du colonialisme occidental. D'un point de vue économique, ces régions sont toutes rangées sous l'étiquette de pays en voie de

développement, quant à l'aspect politique, ce sont des pays où la langue coloniale est dominante, les cultures indigènes ont été laminées par un pouvoir « occidental ». Ce sont également des régions qui retrouvent des similitudes sur le plan social : les communautés autochtones sont dévalorisées, elles subissent une forte acculturation par la domination des langues coloniales, et elles tendent aussi à être assimilées par la mondialisation. Nous allons tout d'abord commencer par observer et donner quelques généralités sur la situation des langues en Amérique du Sud, afin de comprendre pourquoi cette région est devenue une zone prioritaire dans la sauvegarde des langues en danger, contrairement à d'autres régions africaines.

2.8 Histoire, langues et cultures : présentation générale des langues amérindiennes

Les langues amérindiennes sont des langues indigènes d'Amérique, parlées par les différents peuples amérindiens depuis l'Alaska et le Groenland jusqu'à l'extrême-sud du continent sud-américain. Avant l'arrivée des colons européens, les langues amérindiennes connaissaient une grande vitalité. En 1492, lorsque les Européens découvrirent le Nouveau Monde et ils y virent un *Eldorado*, cette date fut en contre partie pour les peuples autochtones, le point de départ de leur disparition. Ces disparitions ont évidemment entraîné l'extinction de nombreuses langues et de nombreuses cultures.

La découverte de l'Amérique a provoqué une catastrophe humaine d'une grande ampleur : les populations ont été victimes d'épidémies et de massacres où des millions d'individus ont disparu. Au moment des premiers contacts avec les Européens, on estimait la population d'Indiens à 25 millions dans ce territoire, et en quelques décennies, suite aux maladies, la population d'Indiens représentaient 2 millions d'indiens⁸⁹. Un autre facteur de disparition des langues amérindiennes a été la destruction des communautés linguistiques. Il y a eu, dans le cas du Canada et des USA, des déportations massives et des regroupements forcés de communautés de langues différentes, ainsi que l'enlèvement systématique d'enfants indiens pour les placer dans des internats loin de leurs familles. Puis il y a eu le facteur d'abandon des langues indigènes en faveur des langues dominantes, par la pression socio-économique et le discours idéologique des cultures coloniales qui visaient une société monolingue. Mais il existe encore de nos jours une grande diversité de langues amérindiennes avec une extraordinaire diversité de souches de familles. Actuellement elles se chiffrent à environ 1000 langues (cf. carte1) réparties sur l'ensemble du continent

⁸⁹ Données : GRINEVALD C., *Les langues amérindiennes : état des lieux*, 2006, http://www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/fulltext/Grinevald/SOCIOLOGIQUE_M1/Microsoft%20Word%20-%20socioling.cours2.pdf

américain de la façon suivante :

- au nord, environ 230 langues avec 50 souches de familles ;
- au centre, environ 300 langues avec 14 souches de familles ;
- dans le sud, environ 419 langues, avec 93 souches de familles.

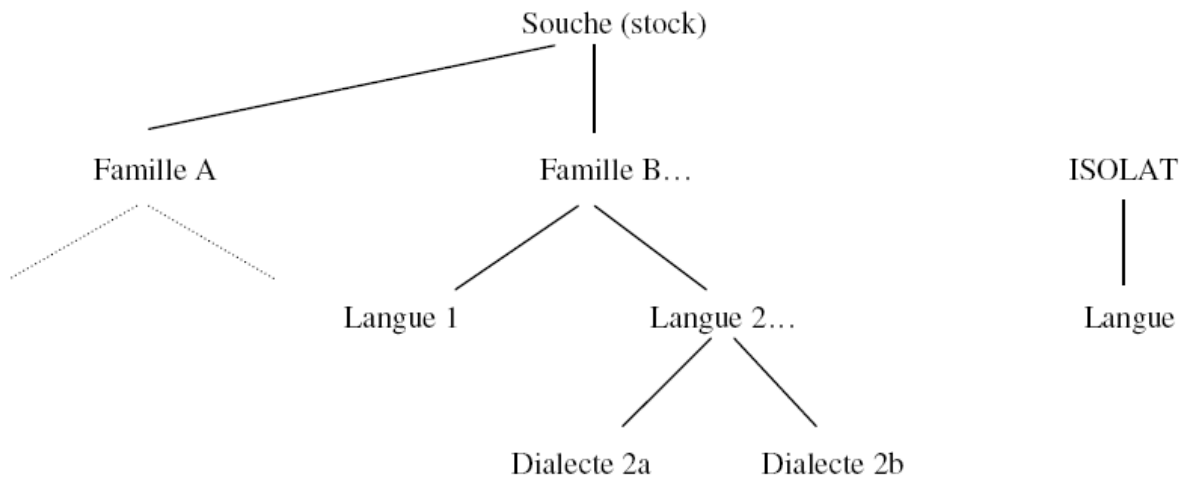
Si le continent américain possède deux fois moins de langues qu'en Afrique⁹⁰, il possède cependant plus d'ensemble de langues génétiquement indépendants. Pour la suite de ce travail nous nous intéresserons aux cas des langues en Amérique du Sud. Les experts y définissent une zone d'urgence de sauvegarde des langues, dont le degré de danger est évalué en situation critique (cf. carte 6).

La plupart des pays d'Amérique du Sud sont hispanophones. La Bolivie et le Pérou ont une autre langue officielle en plus de l'espagnol : le quechua et l'aymara. Le Brésil est le seul pays dont la langue est le portugais, la langue du Suriname est le néerlandais, la Guyane est officiellement francophone et le Guyana et les Malouines sont anglophones. L'ensemble des langues officielles en Amérique du Sud sont donc des langues indo-européennes, seules les langues quechua et aymara sont indigènes, originaires de l'empire aztèque. Pourtant, c'est un continent où de nombreuses langues amérindiennes sont encore parlées. Qu'en est-il aujourd'hui de ces langues autochtones ? Elles sont comme la plupart des langues indigènes du monde, sérieusement menacées par le phénomène de disparition des langues. Par exemple, depuis 1900, 90 des 270 tribus indiennes du Brésil ont complètement disparu, et plus de deux tiers des tribus restant comptent moins de mille membres.

Même s'il y a eu une grande activité linguistique par des missionnaires évangélistes lors des trois siècles de colonisation en Amérique ibérique (qui ont produits grammaires et vocabulaires pour cent cinquante et deux cents langues environ), il reste encore beaucoup de travail de documentation pour les langues existantes. Toutefois, la proportion de ces langues qui ont été décrites est scientifiquement satisfaisante, même si le champ d'analyse reste encore à explorer. Les langues amérindiennes ne forment pas une famille de langues uniques, mais elles comprennent de nombreuses familles de tailles très variables, ainsi que des langues isolées. Un certain nombre de souches ne contiennent parfois qu'une langue : comme par exemple le tarascan, le piraha, le ticuna, langues qui survivent encore mais qui sont réellement menacées de disparition. Ces langues sont appelées des *isolats*. Un isolat est une langue dont on ne peut pas démontrer la relation génétique avec d'autres langues (cf. Document 5). Une langue peut aussi devenir un isolat lorsque les langues auxquelles

⁹⁰ Il y a 20 souches de familles en Afrique. Source : Nettle D., Romaine S., *Ces langues, ces voix qui disparaissent*, Paris, Autrement, 2003, p.42.

elle est reliée se sont éteintes. Le document 6 illustre les notions de souche, famille, langue, dialecte, isolat.



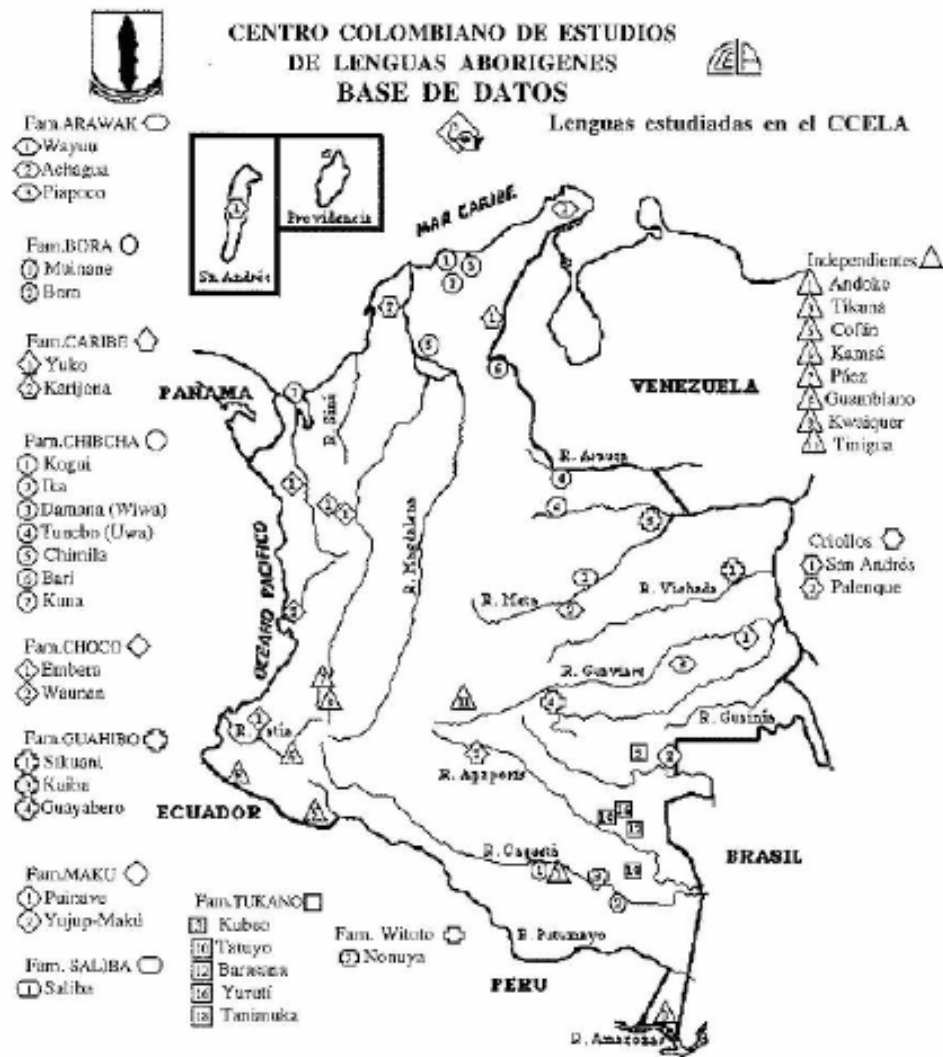
Document 5 : Relation génétique : souche/ famille/ langue/ isolat.

D'après Grinevald C., source :

<http://splc.ddl.ish->

[lyon.cnrs.fr/fulltext/Grinevald/Grinevald_2006_Les_langues_am%C3%A9rindiennes.pdf](http://splc.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/fulltext/Grinevald/Grinevald_2006_Les_langues_am%C3%A9rindiennes.pdf)

Les langues dites « isolats » sont nombreuses en Amérique du Sud, et c'est un des facteurs qui a favorisé le classement de deux de ses régions comme *zone prioritaire*. En effet, si une langue représente à elle seule une famille de langue, et si celle-ci venait à disparaître sans l'avoir documentée au préalable, la perte linguistique pour la recherche serait alors considérable. La Colombie par exemple, est un pays qui compte onze isolats et dix familles de langues : c'est donc un état qui a un total vingt-deux familles de langues autochtones (cf. carte 7). La majorité de ces isolats sont situés dans le sud du pays, aux frontières de l'Equateur et du Pérou en plein cœur de l'Amazonie et de la région andine : cette région renvoie à la zone qui a été définie par les experts comme prioritaire pour la sauvegarde linguistique (cf. carte 6).



Carte 7 : Les isolats génétiques de Colombie

Source : http://www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/fulltext/Grinevald/SOCIOLINGUISTIQUE_M1/Microsoft%20-%20socioling.cours2.pdf

D'un point de vue typologique, les langues indigènes d'Amérique du Sud ont suscité de plus amples intérêts lorsqu'en 1970, un groupe de linguistes a découvert l'existence d'une langue nommée le hixkaryana en région amazonienne, parlée par environ 350 personnes. L'hixkaryana et les langues qui lui sont reliées ont intéressé les linguistes par leur diversité structurelle : ce sont les seuls cas connus de langues à utiliser l'ordre objet-verbe-sujet. Des traits typologiquement rares comme l'ergativité syntaxique, le marquage de la négation par soustraction morphologique, des verbes trivalents rencontrant de véritables objets, sont fréquemment observés dans les langues amérindiennes. Ces informations sont des facteurs supplémentaires qui permettent de valider cette région du globe comme étant une zone prioritaire dans l'archivage et la documentation des langues.

La richesse linguistique que représente l'ensemble des langues amérindiennes, est donc aussi menacée de disparition. En effet, le cri d'alarme qui a été lancé par M. Krauss en 1992, lorsqu'il déclarait, d'après ses calculs, que 90% des langues amérindiennes ne survivraient pas au XXIème siècle. Le témoignage de la linguiste Colette Grinevald, qui sillonne et travaille depuis une trentaine d'années sur l'ensemble du territoire des Amériques, nous apprend que le phénomène de disparition des langues amérindiennes est réellement observable. Elle affirme que même les grandes langues d'Amérique Latine sont en danger, d'après le calcul de transmission d'une génération à une autre. Les facteurs que nous venons d'observer et qui ont permis aux experts de déclarer des zones d'urgences en Amérique du Sud sont entièrement justifiés, et ne seront pas remis en cause dans ce travail. Colette Grinevald confirme que l'Amazonie représente un « trou noir linguistique », qu'il y a donc un manque de connaissances sur cette zone, c'est pour cela qu'elle est classée prioritaire.

Toutefois cette région du globe en Amérique ibérique, prise pour exemple, nous permet alors de nous interroger sur l'absence d'une (ou plusieurs) zone prioritaire dans le cas des langues africaines. Car en effet, la partie sur les généralités typologiques et génétiques des langues africaines (cf. §2.6) nous a permis de démontrer dans un premier temps qu'il y avait un grand manque de connaissances et de recherches sur l'ensemble de ces langues. Ce point de vue nous a alors permis de cibler une région en particulier dont l'urgence de la documentation semble être évidente : la région où l'on localise les langues khoisan (cf. §2.6 et §2.7).

CONCLUSION

Ce travail nous a permis de confronter différents diagnostics sur la question de l'évolution des langues du monde. L'ensemble des recherches que l'on a pu observer démontrent toutes que la disparition des langues soulève de plus vifs intérêts, ce qui amène la plupart des communautés scientifiques à développer des réflexions sur la problématique des langues en danger, afin de pouvoir mettre en place des moyens et des outils qui permettront d'intervenir et de faire face à la protection du patrimoine linguistique de l'humanité. Les linguistes se limitent cependant à des pronostics qui ne peuvent pas dépasser un demi-siècle. Et la réalité est telle qu'un grand nombre de langues ne pourront pas être sauvegardé. C'est pour cela qu'il est impératif d'établir un plan d'action, qui optera pour des zones prioritaires de documentation et de sauvegarde. Mais l'ensemble des données qui ont pu être mentionnées dans ce travail connaissent des limites. Elles devront être manipulées avec précautions dans les études et les observations qui tournent autour de la disparition des langues. Le recensement des langues est approximatif, et il varie constamment d'une source à une autre. La perte du patrimoine linguistique mondial représente aussi le reflet d'une idéologie dominante, d'un capitalisme à extension planétaire, menaçant le multiculturalisme et le plurilinguisme des sociétés. Contribuer à la promotion des langues, c'est aussi faire face à la menace d'une culture universelle, qui écraserait la diversité linguistique et culturelle de l'humanité. Si les langues les plus décrites sont les langues indo-européennes, celles-ci ne mettent pas toutes en évidence toute la complexité et ne peuvent représenter à elles seules la diversité du langage des Hommes. La majorité des langues n'ont pas été décrites, un grand nombre n'ont été que partiellement documentées, se limitant par exemple pour la plupart à une liste de mots.

Cette étude nous a aussi permis de comprendre la complexité de la problématique des langues en danger et les différentes difficultés qui en ressortent. Le cas des langues en Afrique est un exemple qui illustre en grande partie toutes ces problématiques, auxquelles les experts, les politiques et les communautés doivent faire face. Mais cette étude des langues africaines nous a également permis de mettre en avant le manque de connaissance et de données plus précises sur presque toutes ces langues. La grande diversité linguistique qui existe sur le continent africain semble moins menacée que d'autres régions du globe. Mais il ne faudrait peut-être pas s'arrêter aux effectifs qui estiment le nombre de langues en danger sur un territoire : il faudrait aussi estimer la *valeur* de la perte linguistique. C'est ce que nous avons tenté d'illustrer avec les langues khoisan. Les données manquent d'exactitude et de précision, mais étant donné les lacunes rencontrées pour un grand

nombre des langues africaines, le cas des langues khoïsan reste à souligner. Nous pourrions effectivement suggérer que ce phylum devienne une zone prioritaire dans les programmes de sauvegarde et de documentation.

Le paysage linguistique au début du XX^{ème} siècle manque encore d'exactitude car les experts rencontrent des difficultés pour recenser les langues. Toutefois les équipes de recherche essaient de déterminer des facteurs qui pourront permettre aux principaux acteurs d'évaluer la vitalité d'une langue. La majorité des langues en danger se situent pour la plupart dans des zones où la biodiversité est aussi menacée. Ces corrélations sont le sujet de débat, c'est pour cela que la notion de mondialisation revient souvent dans le discours sur le devenir du patrimoine linguistique. En effet, la mondialisation a non seulement des conséquences sur le plan économique et environnemental, mais elle semble être aussi une entrave à la diversité linguistique. C'est pour cela que la promotion des langues peut rentrer dans le cadre du développement durable. Ces problématiques nous ont amené à nous interroger sur les probabilités d'évolution des situations linguistiques, celles-ci permettent alors aux linguistes et aux politiques d'envisager des solutions et des plans de sauvegarde pour les langues du monde. En se focalisant sur le cas des langues africaines, on a pu mettre en avant le cas d'une société plurilingue, dont la majorité des langues sont issues de la tradition orale. Cette littérature orale a tout son poids dans la préservation du patrimoine linguistique mondial, et l'ère des nouvelles technologies sera certainement une clef pour assurer le devenir et la préservation de ces langues. Il doit y avoir d'un autre côté plus d'études et de recherches sur le plan typologique et génétique des langues africaines, car elles peuvent permettre de témoigner à leur tour de la complexité du langage. Après avoir localisé les zones prioritaires en ce qui concerne la documentation des langues en danger, nous avons vu les facteurs qui définissent ces zones d'urgence, en prenant pour exemple une région en Amérique du Sud. Et ces facteurs nous ont ouvert un champ de réflexion, nous aidant à suggérer une reconsidération du patrimoine en Afrique. Le cas des langues khoïsan devrait être étudié de plus près.

Sur le travail de fond qui a été fait, nous pourrions suggérer une étude plus approfondie. En effet, certaines notions n'ont pas été abordées et sont cependant des éléments importants qui contribueraient à renforcer notre analyse. D'une part, il aurait fallu aborder la notion de l'éthique des relations du linguiste avec les communautés et d'autre part les problèmes de l'archivage de ces langues. La question de l'éthique des relations avec les locuteurs est centrale dans le travail de terrain, et nous aurions pu nous interroger sur le rôle du linguiste dans ce travail de documentation. Le format de l'archivage ouvre de nouvelles problématiques et beaucoup de questions se posent pour savoir comment maintenir l'archivage à travers les années puisque les technologies changent tout le temps. Il aurait fallu également aborder la notion des déictiques dans les langues orales car il s'avère que la

gestualité est grammaticalisée dans de nombreuses langues : un simple travail de transcription n'est pas suffisant. Puis, la confrontation de ces sources bibliographiques présente cependant des limites. Une étude de terrain beaucoup plus rigoureuse devrait être mise en place, notamment dans le cas des langues khoisan, pour confirmer l'ensemble des hypothèses avancées dans ce travail.

BIBLIOGRAPHIE

ADODO K., *Etude sur la poésie, la tradition orale et la littérature au Togo et Programme d'initiation pour les élèves d'école primaire*, 2001, [en ligne]

Disponible sur :

<http://portal.unesco.org/culture/fr/files/19462/10807255203adodo.pdf/adodo.pdf>

(Consulté le : 01.04.09)

ATTALI J., *Dictionnaire du XXème siècle*, Paris, Fayard, 1998.

ACALAN, *Les langues africaines pour le développement de l'Afrique*, [en ligne]

Disponible sur : <http://www.acalan.org>

(Consulté le : 01.03.09)

BOURDREAU A., DUBOIS L., MAURAS J., et al., *Colloque international sur l'Ecologie des langues*, Paris, L'Harmattan, 2003.

BRENZINGER M., *The handbook of sociolinguistics*, Oxford, "Language Contact and Language Displacement", p. 273-84, 1997.

CALVET L.-J., *Le marché aux langues*, Mesnil-sur-l'Estrée, Plon, 2002.

CALVET L.-J., *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette Littératures, 1999.

CALVET L.-J., *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999.

CARROUE L., *Mondialisation et territoires : le regard d'un géographe*, [en ligne]

Disponible sur : <http://kerbabel.c3ed.uvsq.fr/Documents/TSEM-FIC-MGDD-C3ED-20060103-00001.pdf>

(Consulté le : 01.05.09)

CHAUDENSON R., *Description et graphisation : le cas des Créoles français*, Revue Française de Linguistique Appliquée, Janvier 2005.

CHAUDENSON R., *Education et langues : français, créoles et langues africaines*, L'Harmattan, Paris, 2006.

DAFF M., PRIGNITZ G., BLANCO X. et al., *Penser la Francophonie : Concepts, actions et outils linguistiques*, Paris, Broché, 2006.

DIKI-KIDIRI M., EDEMA A., *Les langues africaines sur la toile*, Cahier du Rifal, 2003, n°23, p.5-32.

DOYTCHEVA M., *Le multiculturalisme*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2005.

DORIAN N. C., *A response to Ladefoged's other view of endangered languages*, Language, vol.69, n°3, 1993, p. 575-579.

GAUDIN F., *Socioterminologie, une approche sociolinguistique de la terminologie*, Bruxelles, Duculot De Boeck, 2003.

GRINEVALD C., *En 2100, les Terriens parleront 3000 langues de moins*, Le Monde, 1er janvier 2006.

GRINEVALD C., *Les langues amérindiennes : état des lieux*, 2005, [en ligne]

Disponible sur :

<http://splc.ddl.ish->

[lyon.cnrs.fr/fulltext/Grinevald/Grinevald_2006_Les_langues_am%C3%A9rindiennes.pdf](http://splc.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/fulltext/Grinevald/Grinevald_2006_Les_langues_am%C3%A9rindiennes.pdf)

(Consulté le : 01.05.2009)

GRINEVALD C., *Linguistique et langues amérindiennes*, Fondation Maison des sciences de l'homme, 2006.

Disponible sur :

<http://semioweb.msh->

[paris.fr/corpus/dlc/FR/Video.asp?ip=761&ress=2515&video=60432&format=41](http://semioweb.msh-paris.fr/corpus/dlc/FR/Video.asp?ip=761&ress=2515&video=60432&format=41)

(Consulté le 01.04.2009)

HAGEGE C., *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob, 2002.

HALE K., KRAUSS M., WATAHOMIGIE L. J. et al., *Endangered Languages*, Language, vol. 68, n°1, 1992, p.1-42.

HEINE B., NURSE D., *Les langues africaines*, Paris, Karthala, 2004.

HOMBERT J.-M., *La diversité culturelle de l'Afrique est menacée*, La Recherche, n°429, avril 2009, p. 36-39.

KUBE S., *Le rôle des locuteurs dans les actions sur la diversité linguistique- voix d'élèves abidjanais*, [en ligne]

Disponible sur : <http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a1-kube.pdf>

(Consulté le : 01.02.2009)

LALANDE A., *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, Paris, 2006.

LADEFOGED P., *Another View of Endangered Language*, Language, vol. 68, n°4, 1992, p. 809-811.

LECLERC J., *L'aménagement linguistique dans le monde*, juin 1999. [en ligne]

Disponible sur : <http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/>

(Consulté le : 01.02.2009)

LOUBIER C., *Politiques linguistiques et droit linguistique*. [en ligne]

Disponible

sur :

http://www.olf.gouv.qc.ca/RESSOURCES/sociolinguistique/amenagement/loubier_2.pdf

(Consulté le : 01.05.2009)

MATTELART A., *La mondialisation de la communication*, PUF, Paris, 1996.

MENEZES C., 2008 Année internationale des langues. [en ligne]

Disponible sur :

<http://semioweb.msh->

[paris.fr/corpus/dlc/FR/video.asp?id=11158&ress=3367&video=6840&format=41#13814](http://semioweb.msh-paris.fr/corpus/dlc/FR/video.asp?id=11158&ress=3367&video=6840&format=41#13814)

(Consulté le 01.05.2008)

MINETT J.-M., WANG W.S.-Y., *Modelling Endangered Languages: The effects of Bilingualism and Social Structure*, Lingua, 2008, vol. 118, n°1, p. 19-45.

NDAYWEL E NZIEM, *Les langues africaines face à leur avenir*, Paris, L'Harmattan, coll. Langues et Développement, 2003.

NETTLE D., ROMAINE S., *Ces langues, ces voix qui disparaissent*, Paris, Autrement, 2003.

ONU, Fiche d'information n°10 : populations autochtones et environnement, Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Brésil, 1992. [en ligne]
Disponible sur : <http://ohchr.org/Documents/Publications/GuideIPleaflet10fr.pdf>
(Consulté le 24.04.2008)

ONU, Economic Commission for Africa, African Information Society Initiative, [en ligne]
Disponible sur: <http://www.uneca.org/aisi/main.htm>
(Consulté le 05.04.2009)

QUEIXALOS F., *Bref point sur les langues d'Amazonie*, Amerindia, n°31, 2008 [en ligne]
Disponible sur : <http://qxls.free.fr/QxlsProf/AmerindIntrod.pdf>
(Consulté le: 01.04.2009)

ROBINS R.H., UHLENBECK E. G., *Endangered Languages*, St. Martin Press, US and Canada, 1991.

SANOGO M.L., *Pour une promotion des langues africaines dans les TIC*, [en ligne]
Disponible sur : <http://www.rgcb.org/IMG/pdf/chap3-2.pdf>
(Consulté le: 01.03.09)

SAXENA A., BORIN L., *Lesser-Known Languages of South Asia: Status and Policies and Applications of Information Technology*, Walter de Gruyter, New-York, 2006, p. 342-365.

SUMMER INSTITUTE of LINGUISTICS INTERNATIONAL, *Partners in Language Development*, 2009, [en ligne]
Disponible sur: <http://www.sil.org>
(Consulté le 01.03.2009)

SUMMER INSTITUTE of LINGUSTICS INTERNATIONAL, *Ethnologue*, 2009, [en ligne]
Disponible sur: <http://www.ethnologue.com>
(Consulté le 01.03.2009)

UNECA, [en ligne]
Disponible sur : <http://www.uneca.org/aisi/ICConnectAfrica/issue5.pdf>
(Consulté le 01.04.2009)

UNESCO, Guerre et Paix des langues, avril 2000, [en ligne]
Disponible sur : http://www.unesco.org/courier/2000_04/fr/doss0.htm
(Consulté le 24.04.2008)

UNESCO, Le plurilinguisme dans la société de l'information, Colloque international, mars 2001, [en ligne]
Disponible sur : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Synthèsevf.pdf>
(Consulté le 01.05.2009)

UNESCO, Vitalité des langues, 2003. [en ligne]
Disponible sur : <http://unesco.org/culture/ich/doc/src/00120-FR.pdf>
(Consulté le 15.05.2008)

UNESCO, *Atlas des langues en danger*, février 2009, [en ligne]
Disponible sur: <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?pg=00139>
(Consulté le 01.03.2009)

UNESCO et ACALAN, *Politiques nationales: le rôle des langues transfrontalières et la place des langues de moindre diffusion en Afrique*, 14-16 Mars Bamako, 2005. [en ligne]
Disponible sur: <http://www.acalan.org/fr/confeven/colloques.php>
(Consulté le 01.03.2009)

ANNEXE

Carte 1 : <i>La répartition des langues du monde par continent</i>	12
Carte 2 : <i>La diversité relative des langues dans les principaux pays</i>	14
Carte 3 : <i>Répartition de la biodiversité mondiale</i>	27
Carte 4 : <i>Phylums africains et langues principales</i>	54
Carte 5 : <i>Global language hot spots</i>	58
Carte 6 : <i>Les cinq « points chauds » de disparition des langues</i>	60
Carte 7 : <i>Les isolats génétiques de Colombie</i>	65

Document 1 : <i>Observation de la répartition des langues du monde</i>	13
Document 2 : <i>Déterminer la vitalité d'une langue</i>	17
Document 3 : <i>Les facteurs d'évolutions des situations linguistiques</i>	30
Document 4 : <i>Les dix premières langues sur Internet dans le monde</i>	50
Document 5 : <i>Relation génétique : souche, famille, langue, isolat</i>	64

Tableau 1 : <i>Observation de la répartition des langues et de la population dans le monde</i>	14
Tableau 2 : <i>Niveau de vitalité d'une langue déterminée par le facteur de transmission</i>	17